

60/5



Place Akert  
1400 NIVE  
Tel. 057/22.77.96  
057/22.95.91

# Brabant

MAI 1960 • N° 5 • MENSUEL

# Moulins Brabançons



KEERBERGEN - Coin pittoresque formé par l'ancien puits et le moulin à vent nouvellement restauré.

(Photo Acta)

## Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

RUE DU LOMBARD, 83  
BRUXELLES / TEL. 12 89 01  
COMPTE CHEQUES POSTAL 3857 76  
Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

### SOMMAIRE

- Les anciens moulins à vent de l'agglomération bruxelloise  
par M. DESSART
- Pierre Moulaert, Prix de la Province  
par M. VANDERMAESBRUGGE
- Bruxelles, ma ville  
par G.-C. HEMELEERS
- Les vieux collèges universitaires de Louvain  
par E. POUMON
- Muizen en Brabant  
par Y. BOYEN
- Le château de Rixensart  
par R. POREYE
- Le Brabant vu par la Philatélie  
par P. SCHROEDER
- Midis du Tourisme  
par Y. B.
- Nos mots croisés  
par P. LAURENT
- A la rencontre des moulins brabançons  
par FRANÇOISE

Les textes publiés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.

Notre couverture :  
SAINTES - Le moulin à vent  
(Photo de Sutter)

A.S.B.L. BIBLIOTHEQUE PRINTEMPS  
DU BRABANT WALLON

EDITORIAL

## Présence brabançonne

SI LE PRINTEMPS nous ramène le soleil tant désiré, avec toutes ses promesses — excursions, camping, week-ends, vacances —, il nous ramène en même temps les foires, expositions, salons, semaines de propagande. Périodes fertiles en échanges, non seulement commerciaux, mais plus simplement humains et par là encore peut-être plus importants pour nous Européens, épris de paix ; de cette paix dont on parle toujours et qui semble si fragile. Pour la Fédération touristique ce moment de l'année lui impose de nouvelles missions, de nouveaux devoirs aussi car le Brabant se doit d'être présent partout. Etre présent partout ! C'est bien vite dit, mais la chose n'est pas aussi aisée que l'on se l'imagine. Pourtant, nul ne conteste plus à l'heure actuelle l'importance des foires dans le développement de l'économie. La Foire internationale de Lille n'est-elle point organisée déjà cette année sous le signe du Marché Commun ? Il faut provoquer de multiples rapprochements, de l'émulation économique, touristique. C'est là, le rôle de Foires comme celles de Paris, de Bruxelles, de Lille, de Charleroi, de Gand, de Liège. Ces villes sont devenues, à l'occasion de pareilles manifestations, de véritables centres d'échantillonnage du commerce international. Elles répondent plus qu'à un besoin, une nécessité. Elles sont vitales de nos jours.

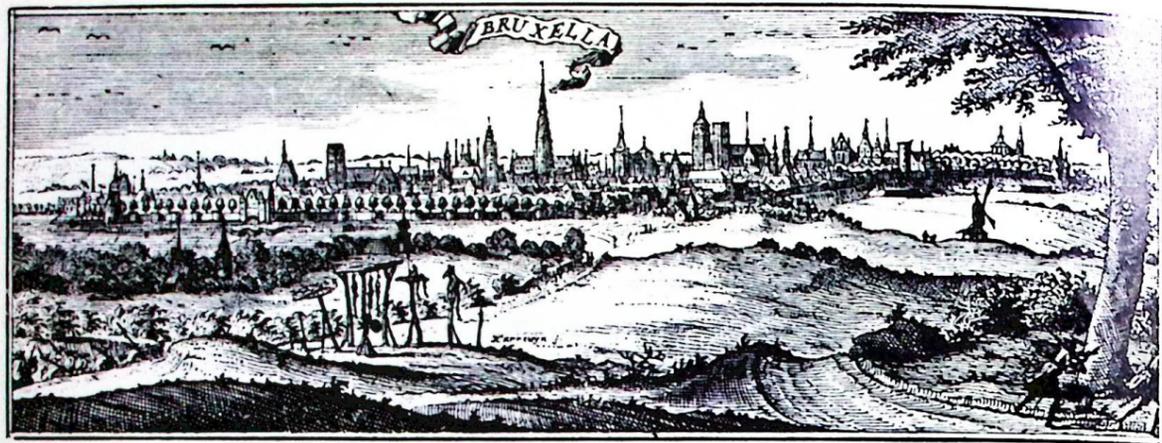
Le Brabant, dont le tourisme sera demain une nouvelle industrie quand nos arrondissements de Louvain et de Nivelles seront correctement équipés, plus peut-être qu'une autre région, est bien décidé à faire face à ses obligations. Cette année, nos artisans d'art nous ont aidé à présenter à la Foire de Lille, dans la section Tourisme-Economie, des objets de haute qualité artistique. Cette participation brabançonne à la Foire de Lille a été extrêmement appréciée. Grâce en soit rendue ici à nos artistes.

Après Lille, ce sera Bruxelles où nous occuperons, une nouvelle fois, le hall du Palais 3 de la Foire internationale. Le Brabant montrera à tous, au milieu d'innombrables fleurs, que si ses villes d'art sont fameuses et justement renommées, ses sites ne sont pas moins beaux et... trop peu connus.

Enfin, après Bruxelles, le Brabant sera présent à la Semaine belge de Rouen du 21 au 29 mai. La France ne reste-t-elle pas, en effet, notre premier client touristique ?

Après Rouen... Mais ceci est une autre histoire...

Maurice-Alfred DUWAERTS



Vue de Bruxelles prise des hauteurs de Saint-Gilles.  
(Gravure du XVII<sup>e</sup> s. - à droite, le moulin)

## Les anciens moulins à vent de l'agglomération bruxelloise

L'étude des moulins brabançons (qu'ils soient à vent ou à eau) est peut-être l'une de celles susceptibles de caractériser le mieux nos régions, tout au moins en un cadre qui leur fut naturel, et peut fournir matière à amples commentaires de grand intérêt pour le touriste. Nous nous bornerons en cette occasion à évoquer l'origine des moulins à vent.

La date d'origine des moulins à vent en nos contrées est controversée. D'après A. Wauters il résulte de la comparaison de deux chartes des comtes de Flandres que les premiers se seraient élevés entre 1067 et 1183. Il y en avait un à Meerbeek en 1254, et un autre à Erps en 1266. Pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles on en augmenta considérablement le nombre. Les plus anciens étaient généralement petits et entièrement de bois. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle on commença à en bâtir sur de plus grandes proportions et de pierres blanches d'extraction locale. A ces époques tous les moulins ne servaient pas à la mouture des grains, parfois on y fabriquait de la braie ou drèche, c'est-à-dire le mélange avec lequel on fait la bière, alors ils prenaient le nom de smautmolen, ceux-ci étaient le plus ordinairement

bannaux (c.à.d. que tous les habitants du lieu où ils étaient situés étaient tenus d'y faire travailler leurs produits, ceci au plus grand profit de son propriétaire, généralement un seigneur ou une communauté ecclésiastique de l'endroit). Dans d'autres, dont les plus anciens ne remontent guère qu'au XV<sup>e</sup> siècle, on aiguillait des armes, on faisait du papier, on triturait des écorces pour les tanneries. ceux-là portaient respectivement les noms de slypmolen, papiermolen, schorsmolen. L'huile se préparait le plus souvent dans des moulins mûs par des chevaux, d'où le nom de rosmeulens. J.C. Houzeau qui effectua vers la fin du siècle dernier une étude détaillée des moulins à vent de Belgique, fait remonter leur apparition beaucoup plus haut. Il dit qu'un érudit allemand, Heringius, a trouvé dans une vieille chronique de la Bohême, la plus ancienne mention qu'on connaisse des moulins à vent. On les appelait, dans le latin de l'époque molendina-ad-ventum. Un passage de la chronique de Wenceslas Hagecius démontre qu'en 718, ce n'était plus une chose absolument nouvelle et qu'elle devrait son origine aux Germains. J.C. Houzeau formule la conclusion qu'il est peu vraisemblable qu'on ait attendu le retour des Croisés (ce qui est l'opi-

nion la plus généralement acceptée) pour se servir de cette forme d'énergie en Belgique. Voilà, aussi haut que l'on remonte dans le temps, pour l'apparition des moulins à vent en nos régions.

Il est indubitable que la silhouette du moulin à vent a fait partie intégrante du paysage brabançon et elle se représente fréquemment sur les anciennes estampes et gravures, tout à proximité même de la ville de Bruxelles, dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le dernier du genre, le « Luizenmolen » (moulin aux poux), situé à Itterbeek (territoire de la commune d'Anderlecht), non loin de la chapelle dédiée à St Guidon (avenue d'Itterbeek), n'a d'ailleurs et très regrettamment, été abattu qu'en 1954, de nombreux lecteurs s'en souviendront peut-être. Disons que ce moulin était construit complètement en bois et tournait sur un soubassement de pierre. Il aurait été originaire de Wallonie et reconstruit à Anderlecht dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; avant 1940, son site constituait un beau point de vue sur un parcours très fréquenté par les promeneurs qui se dirigeaient vers le lieu-dit Bon-Air et Dilbeek. A l'heure actuelle se voit à son emplacement une butte gazonnée, à côté d'une belle ferme, et l'on devine aisément qu'il manque un élément au paysage...

Anciennement les hauteurs environnant Bruxelles se couronnaient de moulins à vent et leurs silhouettes trappues, paisibles, paraissaient assurer une douce quiétude aux campagnes qu'elles surmontaient de leurs ailes protectrices. Les anciens habitants du Mutsaert (route de Grimbergen, passé le Gros-Tilleul, peu avant Strombeek) ne se souviennent pas sans nostalgie du beau moulin qui s'élevait à proximité, le long de la Chaussée Romaine (endroit complètement modifié pour les besoins de l'Exposition). Renseigné à cette place dès le XVI<sup>e</sup> siècle par les annalistes, il a dû s'agir de l'ancien moulin banal de la seigneurie de Strombeek. Peu avant 1914 (époque de sa démolition), il se présentait tout de bois, assise tournante comprise, d'une hauteur peu commune pour un engin du genre. Par sa position en cette campagne

déserte, légèrement en contre-bas de l'un des talus de la voie romaine à l'allure si particulière, les contemporains rapportent qu'il attirait nombre de promeneurs qui aimaient s'asseoir, par les belles journées d'été, dans les prairies avoisinantes.

Jette, également, a eu son moulin ; il était situé à hauteur de l'actuelle rue Essegem (très vieux lieu-dit cité dès le XV<sup>e</sup> siècle) et fut également démoli peu avant 1914. La période fut néfaste aux moulins brabançons... Il faut dire qu'à l'époque le progrès avançait à pas de géants et que les forces éoliennes n'étaient plus guère utilisées. De même structure que le moulin de Strombeek, celui de Jette était cependant moins imposant. A son emplacement s'élèvent actuellement une plaine de sports et des réservoirs à gaz. Les habitants des lieux s'en rappellent bien ; certaines mesures qui se voient encore datent de son temps. Sa destination était mixte : grains et papier (cette dernière affectation disparut en



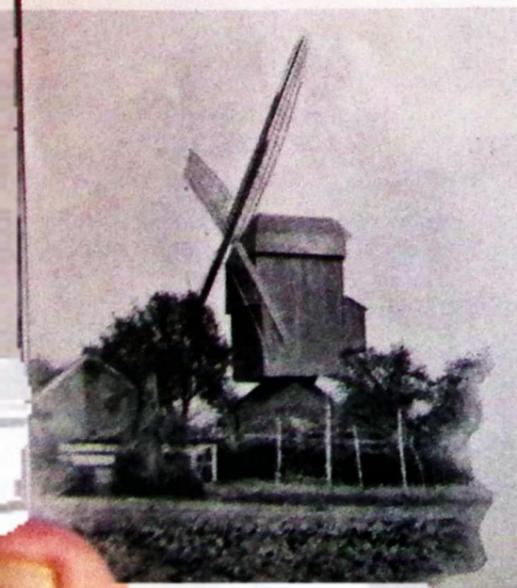
ANDERLECHT - Le « Luizenmolen » (moulin aux poux) démoli en 1954.



STROMBEEK -  
Le moulin du Mutsaert.

premier lieu). Les cultivateurs venaient de loin à la ronde y porter le fruit de leur récolte et se désaltéraient en un « estaminet » installé en l'une des masures citées plus haut. Cet endroit fut également très fréquenté par les habitants de la ville, de Laeken, Jette, Wemmel, etc.

De tous temps les moulins paraissent avoir attirés nos bons brabançons ; en ces périodes de mœurs simples et quiètes, aux moyens de déplacements moins commodes, l'autochtone était porté à apprécier davantage son terroir et savait en goûter la saveur. La région où était située le moulin était considérée comme importante et servait de repère en d'innombrables occasions, la toponymie prouve le fait à suffisance : quelle est la localité où ne s'est trouvé à une quelconque époque de son histoire un molenberg, -weg, -straat, -weide, etc. ?



JETTE - Le moulin.

L'un des derniers moulins d'Uccle se situait au Vleurgat (ce lieu-dit existe encore pour de nombreux bruxellois) ; son origine remonterait au XVI<sup>e</sup> siècle et à proximité se percevait un droit de barrière qui ne fut aboli que vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Des détails assez précis sont cités à propos du moulin à vent du Vleurgat. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le chemin de terre qui continuait la chaussée d'Ixelles à Vleurgat était déjà très fréquenté, comme le prouve un octroi de l'an 1573 qui accorde à Guillaume Van Cutsem le droit de bâtir, au lieu-dit St Hubert, sous Uccle, une écurie « pour les passants, tant avec chevaux qu'avec chariots ». Quelques ermites se fixèrent de ce côté, près du Waelschenweg (chaussée de Waterloo), mais la chambre des comptes résolut de les faire partir du Bois de Soigne (citation, orthographe, etc. respectés) le 14 octobre 1599. En 1662 il existait deux bouts de chaussées, l'un partant de Vleurgat, l'autre de Waterloo ; le pavage de l'espace intermédiaire, qui avait en longueur 1087 verges, fut adjugé le 15 juillet de cette année et dut être terminé dans les trois ans. Ce fut vers l'année 1680 que l'on poussa la chaussée jusqu'à Charleroi et Namur. Cette voie de communication eut longtemps une grande importance ; elle servait surtout au transport des charbons de la Sambre vers Bruxelles et la Hollande (circonstance qui s'est représentée pendant la dernière guerre, de nombreux convois hippomobiles — faute de carburant — pouvaient se remarquer, tôt le matin, pendant les hivers de 1941 à 43, passant au Vleurgat et poursuivant sur Charleroi ; il en est résulté de nombreux accidents, notamment avec le tram vicinal). On ne doit donc pas s'étonner si ses abords se couvrirent rapidement d'habitations. Le nombre de celles-ci se serait accru avec beaucoup plus de célérité, si tout le territoire que la chaussée traverse, de Vleurgat à Waterloo, n'avait fait partie d'un bien domanial. Ce ne fut qu'avec une sorte de parcimonie que l'ancienne administration se résolut à aliéner des parcelles de la forêt (qui s'étendait alors jusque non loin du Vleurgat, lequel était situé lui-même, partie sur Ixelles, partie sur Uccle) pour y bâtir des auberges. Les bords de la chaussée n'ont réellement commencé à se peupler que vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Vers l'an 1699, le domaine fit bâtir sur la partie uccloise du Vleurgat, « pour la plus grande commodité de chacun, un moulin à vent servant à scier

le bois » (ancêtre du moulin à vapeur qui s'est élevé jusque vers 1900, environ) ; mais ce dernier, il y avait à Vleurgat un moulin à aubes, plusieurs auberges et des fermes. Vleurgat s'est aussi dénommé den Draeyboom (la Barrière) pour les motifs repris plus haut, et, d'après un auteur (J. Daelemans - Uccle Maria's Dorp - 1858) serait un lieu-dit datant déjà de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Quelques renseignements sont parvenus jusqu'à nous concernant le moulin à vent qui s'est élevé à Vleurgat. Il aurait servi dans les derniers temps de son existence à triturer le grain qui servait à la confection de nos anciennes boissons locales (faro-lambic) et alimentait les principales brasseries de Bruxelles. Un tableau du peintre Vogels représente le moulin, qui paraît accolé à une grande ferme blanche, et se trouve au centre d'un beau coin rustique bien différent du quartier citadin que nous connaissons à l'heure actuelle.

C'est dans un cabaret des environs, à Fleurgat comme on disait alors, qu'avaient lieu, il y a plus d'un siècle, de sanglants combats de chiens, suivis par des parieurs, amateurs d'émotions fortes.

Evere a eu son moulin à vent ; il était situé aux confins de Schaerbeek (rue du Moulin à vent actuelle) et le corps principal de bâtiment s'y remarque toujours, il est à usage de dépôt industriel. Cet endroit était encore très rural il n'y a guère qu'un demi-siècle. Le moulin fonctionna jusqu'en 1885, époque à laquelle les pièces principales en furent démontées et servirent à la reconstruction d'un engin du genre dans la région d'Anvers.

Il y a eu un moulin, rue de la Cave, à Laeken, un autre, rue des Béguines à Molenbeek (à proximité de l'ancien lieu-dit « Les Quatre-Vents ») ; d'autres se trouvaient à la barrière de St Gilles.

Le seul moulin à vent dont il soit fait mention pour le territoire de la commune de Forest est celui qui était installé sur les hauteurs proches de la propriété du comte Dumonceau de Bergendael, près du bois de Kersbeek (non loin de Stalle). On y préparait de la poudre pendant les premières années du régime hollandais. Il fit explosion le 6 août 1818, tuant sept personnes, et ne fut pas reconstruit ; « on y jouissait d'une vue admirable sur les champs qui s'étendent au sud, vers Hal » (également, près du Vossegat, de joyeuse mémoire — voir notre article « Le Brabant pittoresque » dans le bulletin de mai 1957).



UCCLE -  
Le moulin de Vleurgat.

Nour pourrions ainsi multiplier à l'envi les citations qui prouvent à suffisance que le moulin à vent a fait partie intégrante du paysage brabançon et qu'il y a trouvé un cadre approprié à son charme désuet, peut-être, mais combien évocateur. Les usagers de l'ancienne route du littoral, en véritables touristes, savent d'ailleurs bien à quel endroit de la chaussée il faut ralentir afin d'admirer le superbe moulin à vent qui s'élève entre Asse et Alost, à quelques centaines de mètres, dans les champs ; il apparaît d'un ton bleu velouté, bien mis en valeur par les carrés verts des cultures et les frondaisons d'un bouquet de bois, proche.

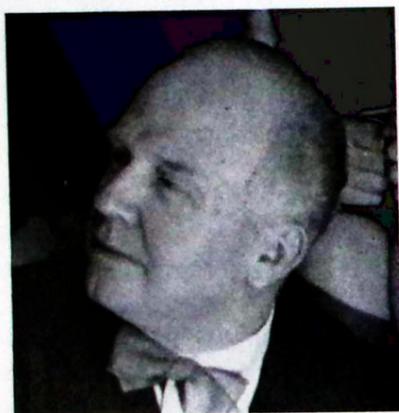
Il existe encore quelques moulins à vent en notre belle province, espérons pour le plus grand bien du tourisme que leur valeur morale et esthétique, en notre siècle trop utilitaire, soit appréciée et que leur silhouette familière réjouisse encore pendant longtemps la vue de ceux qui sont appelés à passer près d'eux ; ces vieux serviteurs de l'humanité méritent, au moins, cela...

Maurice DESSART



EVERE -  
Le moulin sert actuellement de  
dépôt industriel.

**NOS COMPOSITEURS BRABANÇONS**



# Pierre Moulaert

Prix de la Province

pour son « *Quatuor à cordes* »

Il est impossible de situer le talent de Pierre Moulaert sans décrire quelque peu le climat dans lequel se développe actuellement la musique belge. On le sait, les tendances des compositeurs sont très diverses et c'est sans doute cette complexité qui donne à penser, à certains, qu'il n'y a pas, à proprement parler, de musique nationale chez nous. Mais n'est-ce pas en soi une preuve de richesse et, en tout cas, de vitalité, que de posséder des artistes dont la personnalité est si particulière, chacune en son genre et avec des caractéristiques propres ?

Que nous importent, en effet, l'issue des grands courants sériels — ou autres — et l'imitation servile des maîtres contemporains, si nous sommes assurés d'avoir chez nous des compositeurs vraiment attachants. dont le langage châtié reflète une authentique nature d'artiste ? Dès lors, il serait vain de chercher à tout prix des points de comparaison, pour arriver à parler d'école belge et à expliquer les audaces d'un Chevreuille

à côté du classicisme d'un Joseph Jongen, ou pour tenter de rapprocher Poot et Defossez et d'inscrire un Marcel Quinet dans la filière d'Absil. Dans le cas de Pierre Moulaert, la question ne se pose même pas, car ce compositeur cherche avant tout à être lui-même — ce qui reste, entre toutes, la plus belle ligne de conduite qui se puisse adopter.

\* \* \*

Né à Saint-Gilles en 1907, Pierre Moulaert doit à son père sa formation de contrapuntiste, à côté de qualités de sérieux, dans le travail comme dans la façon de considérer le métier de musicien. Il n'est peut-être pas superflu de nous arrêter un instant à cette noble figure de Raymond Moulaert, vieux Brabançon lui aussi, et qui, pendant de longues années, enseigna le contrepoint au Conservatoire de Bruxelles. Compositeur d'une distinction rare, Raymond Moulaert porte allé-

*Quatuor à cordes.*

*Adagio non troppo.*

*mp espressivo*

*mp espressivo*

*mp espressivo*

*mf espressivo*

*mf*

*And. con st.*

*All. long poco più lento*

*f* *sffz* *mf* *poco cresc.* *(h)* *mf*

*f* *sffz* *mf* *poco cresc.* *mf*

*f* *sffz* *mf* *poco cresc.* *mf*

*f* *sffz* *mf* *poco cresc.* *mf*

*Volto Suoito*

*Attaca*

grement ses quatre-vingt cinq ans : il est courant de le rencontrer dans les salles de concerts bruxelloises, toujours attentif aux œuvres nouvelles que l'on y donne. Ce goût de la découverte, nous le retrouvons intact chez son fils et il suffit, pour en être persuadé, de lire les critiques que celui-ci publie dans un grand quotidien de la capitale.

Mais, revenons à Pierre Moulaert jeune qui, en 1931, obtient son premier prix de fugue au Conservatoire de Bruxelles, dans la classe de Joseph Jongen. Son penchant pour la composition s'éveille rapidement et il se met à écrire de la musique de film et de la musique de scène ; tout au long de sa carrière d'ailleurs, il gardera, pour ces deux genres, une particulière prédilection. Il aime travailler dans des conditions imposées par les contingences d'une pièce ou d'un découpage de scénario : il se plie volontiers au contrôle constant et sévère de sa pensée et à l'obligation d'exprimer des sentiments bien précis. Ce sont des exigences de cette espèce qui forment le langage d'un compositeur, en disciplinant sa personnalité.

La première œuvre importante de Pierre Moulaert est une orchestration des « Papillons » de Schumann, dansée en 1940, à la Monnaie, dans un décor de son frère René — le troisième artiste de la famille et le plus international sans doute. Mais les pages qui ont rendu notre compositeur justement célèbre sont ses musiques de scène pour le Théâtre National : « Pelléas », « Barabas » et « Peau d'ours » ; cette dernière pièce, de Paul Willems, a été traduite et se joue régulièrement en Allemagne, avec la partition originale. Ensuite, viennent d'autres musiques de scène, pour le Théâtre des Galeries, le Rideau de Bruxelles et les Spectacles de Beersel, ainsi que la musique pour des documentaires d'Henri Storck et des films sur le Congo, d'André Cauvin.

Mais là ne se limite pas l'activité de Pierre Moulaert, qui est aussi pédagogue averti. Professeur de solfège supérieur au Conservatoire de Bruxelles et directeur de l'École de Musique d'Uccle, il guide quantité de jeunes gens sur la voie de la musique, les mettant toujours en face des réalités et ne manquant pas de leur ouvrir des horizons nouveaux. Au point de vue de la composition, il aborde le domaine de l'orchestre, en écrivant plusieurs ballets pour André Van Damme, qui se trouve actuellement en Amérique. Il participe à la réalisation de l'œuvre « Les Bals de Paris », commandée par le Théâtre de la Monnaie à dix compositeurs

belges : avec son « Bal à l'Opéra », Pierre Moulaert a écrit l'une des partitions les plus vivantes et les plus naturellement dansantes du groupe. Plus tard, on joue aussi de lui une « Sérénade » pour grand orchestre — créée au Conservatoire de Bruxelles, en 1957 — et le « Concertino pour flûte, hautbois et cordes », œuvre élégante et bien écrite, dédiée aux « Amitiés Artistiques », à l'occasion de leur dixième anniversaire. Actuellement, notre musicien vient de terminer un ballet pour la télévision.

\* \* \*

Insensiblement, nous arrivons au concours de composition de la Province de Brabant, qui est la première épreuve de ce genre pour laquelle Pierre Moulaert se décida à risquer sa chance. Ce prix annuel, d'un montant de 25.000 francs, est destiné à récompenser tantôt les œuvres de musique de chambre, tantôt les œuvres d'orchestre d'un compositeur belge, originaire du Brabant, ou ayant dans cette province son domicile effectif. Relevons, dans le règlement du concours, cette bien jolie clause disant que la Province de Brabant est « désireuse d'encourager la composition d'œuvres musicales de qualité ». Voilà au moins un organisme qui croit encore aux vertus de la musique belge et qui accorde un crédit certain à nos artistes !

Le jugement rendu au concours de 1959 est significatif, car le jury était composé de spécialistes : MM. René BERNIER, Gaston BRENTA, Marcel QUINET, Arie VAN DE MOORTEL et Robert WANGERMEE. Pierre Moulaert, qui s'est vu couronner pour son « Quatuor à cordes », n'en est pas à son premier essai dans le domaine de la musique de chambre : il a déjà écrit un « Trio à cordes » (n'oublions pas qu'il est violoniste), un « Quintette à vent » et des chœurs à cappella. Le quatuor qui nous occupe débute par une introduction expressive ; y fait suite, un allegro rythmique, où l'on remarque la clarté de l'écriture polyphonique. Dans l'adagio, une idée balançante s'étale sur des harmonies recherchées et l'intermezzo nous montre un thème expressif, dont on suit avec intérêt les développements, habilement conduits. Dans le final, l'écriture contrapuntique reste d'une belle tenue et c'est d'ailleurs l'impression générale que nous gardons de ce quatuor, aux thèmes d'une jolie inspiration.

Souhaitons que l'audition vienne rapidement confirmer notre impression, à la lecture, et apporte à l'auteur un succès mérité.

Max VANDERMAESBRUGGE

## Bruxelles, ma ville

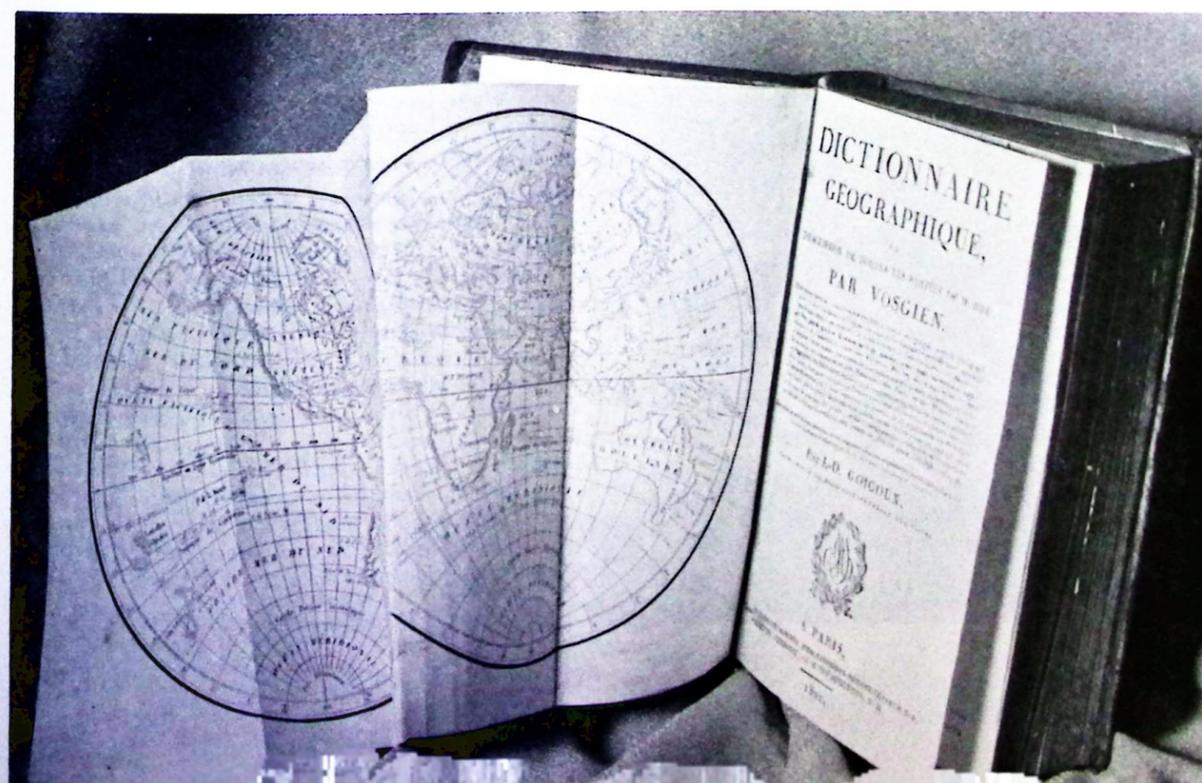
« BRUXELLES, latitude 50.50.59 N - longitude 2.2. E : belle et riche » ville, ancienne capitale du Brabant, réunie à la France en 1793 (c'est » ennuyeux quand même tous ces gens qui, au cours des siècles, n'ont » pas s'empêcher de nous annexer...) et chef-lieu du Département de » la Dyle. - Aujourd'hui, seconde capitale du Royaume des Pays-Bas » (je vous le disais bien que c'est exaspérant... surtout quand on connaît » la suite...). - Les édifices publics y sont magnifiques. - La langue » française y est la plus usitée. - Distance de Paris de 57 postes par » Péronne. - Population : 72.300 habitants. »

Ces lignes proviennent du *DICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE OU DESCRIPTION DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE*, par VOSGIEN, à Paris, chez : Menard & Desenne, fils, Libraires, rue Git-le-Cœur, n° 8 ; et Ledentu, Libraire, quai des Augustins, n° 31. - Année d'édition : 1821.

Comparons le chiffre de 72.300 habitants, cité en 1821 pour Bruxelles seul, à celui de fin 1958, c'est à dire : 170.568 (soit 150 % en plus). Cela ne fait pas un tel accroissement étant donné que l'ensemble de l'agglomération bruxelloise compte, actuellement, UN MILLION ET DEMI d'habitants pour un territoire couvrant quelque 320 kms carrés.

Bruxelles même (ses communes tentaculaires mises à part) se dépeuple car il y a, sur son territoire, trop de magasins, de bureaux, de banques, d'administrations, de ministères, dont la population travailleuse déferle en masse chaque matin pour refluer chaque soir.

Il y a également trop de terrains rendus vagues par suite de démolitions opérées hâtivement sans doute puisque lesdits terrains — entourés de palissades inesthétiques — restent abandonnés aux chats errants. - Voyez plutôt rue des Alexiens, rue du Poinçon, boulevard Pachéco, boulevard de Berlaimont, rue Notre Dame de Sion, rue de la Grande Ile, le prolongement de la rue des Minimes (actuellement, cependant, on y érige UN





BRUXELLES - Il y a trop de terrains rendus vagues par suite de démolitions opérées hâtivement. (Photo de Sutter)

building), rue Rempart-des-Moines, rue Notre Dame du Sommeil, rue de Lozum, rue de Rollebeek, etc... Et aussi des quartiers déclarés insalubres qui restent désaffectés, ce qui les apparente à des régions dévastées ; la rue des Briggittines, par exemple.

Et, enfin, les innombrables parkings dont la laideur et l'envahissement nécessaires sont les plaies de nos

BRUXELLES - Les innombrables parkings sont nécessaires à nos cités modernes. (Photo de Sutter)



cités modernes. Au centre de Bruxelles on a démoli pour eux : l'ancien Hôpital Saint-Jean (depuis 1951) au boulevard Botanique (on projette d'y établir une école et un parking souterrain), la rue Zérézo, la rue Sainte Gudule, la rue de la Montagne, une partie de la rue aux Laines, une partie de la rue de Schaerbeek... et j'en oublie.

Tout ceci fait, en pleine ville, dès la tombée du jour, des quartiers d'ombre et de silence peuplés seulement de voitures et de piétons furtifs.

Mais revenons au dictionnaire de VOSGIEN. Le feuilletant, ma curiosité s'est accrue. Le jeu devenant amusant, j'ai été entraînée à remonter le courant et voici ce que j'ai lu concernant la Belgique. « (la) Belgique, Belgium, comprend aujourd'hui : » 1° les six ci-devant Pays-Bas autrichiens, qui sont » le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, la » seigneurie de Malines, les comtés de Flandre, de » Hainaut, de Namur, les duchés de Luxembourg, » de Limbourg, la Gueldre méridionale ; 2° les » pays de la généralité ; 3° l'évêché de Liège. - » Principales rivières : la Meuse, l'Escaut, la Lys, la » Sambre, la Dyle, la Scarpe. - Population : 3.000.000 » d'habitants. - Réunie jadis à la France, et divisée » en 9 départements (la Dyle, l'Escaut, les Forêts, » Jemmapes, l'Ourthe, la Meuse-Inférieure, les Deux- » Nèthes, Sambre-et-Meuse, la Lys) ; aujourd'hui » comprise dans le royaume des Pays-Bas dont elle » forme la plus belle division. Ville principale : » Bruxelles.

» Les Belges sont judicieux, braves et amis des Français dont ils ont partagé les exploits depuis 1794. » L'affranchissement des lettres de France est libre » jusqu'à destination. »

Et nous voilà encore en butte aux chiffres : trois millions d'habitants en 1821 contre une population de 9.078.635 habitants à fin 1958. Cela fait un accroissement de 200 % en 139 ans..., le territoire lui-même s'étant légèrement agrandi par l'adjonction des régions d'Eupen, Malmédy, Saint-Vith.

Les dictionnaires instruisent, c'est un fait.

Ainsi donc nous sommes « judicieux et braves » (nos divers « occupants » ont, certes, pu en juger...) ; nous « formons la plus belle division — en 1821 — du Royaume des Pays-Bas » (Ben voyons ! sans cela pourquoi nous aurait-on annexés ?...) ; « L'affranchissement des lettres de France EST LIBRE jusqu'à destination » (et c'est au moment même où nos tarifs postaux augmentent que mes yeux tombent sur ces lignes : ironie du destin !) ; nos « édifices publics sont magnifiques » (ceux qui ont subsisté jusqu'à nos jours en sont le témoignage, c'est encore vrai ; mais je me livre souvent à l'amer regret de n'avoir pas connu Bruxelles il y a un siècle : quelle belle ville ce devait être à en juger par les estampes et les descriptions qui en ont été faites).

G.C. HEMELEERS

## Les vieux Collèges universitaires de Louvain

A la fin du XI<sup>e</sup> siècle Abélard groupant quelques disciples s'installe sur la montagne Ste Geneviève à Paris. Le pape Innocent III reconnaît l'institution en 1215 : l'Université était née. Les étudiants accourent non seulement des quatre coins de la France mais encore de tous les pays européens. Ils sont si nombreux qu'on ne parvient pas à les loger. Des nobles et des riches bourgeois fondent à leur intention des institutions qui prennent le nom de collèges. Le plus ancien est celui qu'institue Robert de Sorbon, un chanoine parisien originaire de ce village proche de Sens en 1253. C'est la Sorbonne toujours bien vivante de nos jours.

L'Université de Paris est un exemple bientôt imité dans plusieurs pays. Cependant pour nos régions il fallut attendre le 9.12.1425 et la bulle « Sapientiae immarcesibilis » pour pouvoir disposer d'un enseignement de caractère universitaire.

Dans l'entretemps les gens des Pays-Bas désireux de poursuivre des études se rendaient parfois à Cologne mais la plupart du temps à Paris. Chose curieuse les patentés de l'Université parisienne se groupèrent en associations. Il en existait des sections à St Trond, à Diest, à Léau, à Tirlemont, à Jodoigne, à Hasselt et en beaucoup d'autres endroits de notre pays. A Bruxelles cette confrérie des clercs de Paris (clerici Parisienses) citée dès 1286 tenait ses assises à l'église de la Madeleine fort habilement rajeunie au cours de ces dernières années. Ils tenaient leur grande solennité le jour de l'Assomption.

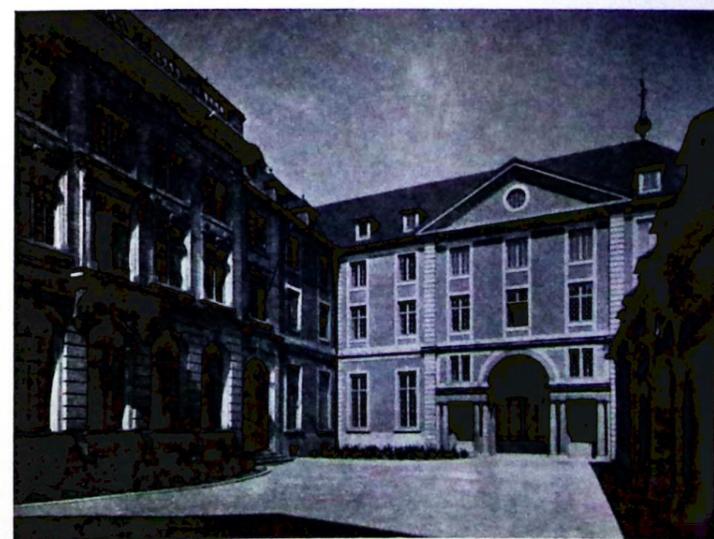
C'est grâce aux démarches d'Englebert de Nassau et aux efforts persévérants du duc Jean IV de Brabant que nous pûmes disposer d'une Université. Le duc aurait préféré l'installer à Bruxelles mais finalement on choisit Louvain et les cours débutèrent le 7.9.1426. Les statuts étaient copiés sur ceux de Paris.

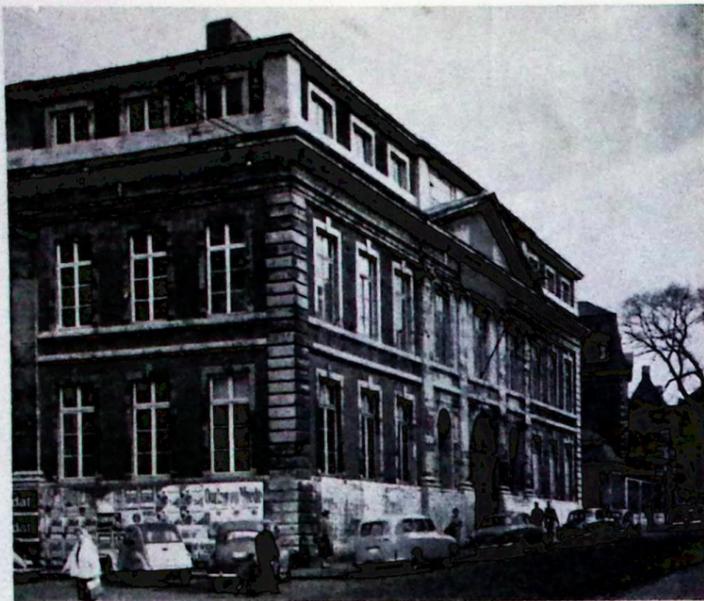


LOUVAIN - Pédagogie « Le Faucon ».

(Photos R. Martin, extraites de l'album du Prof. V. Denis : « l'Université Catholique de Louvain, 1425-1958 »)

LOUVAIN - Collège du Saint Esprit.

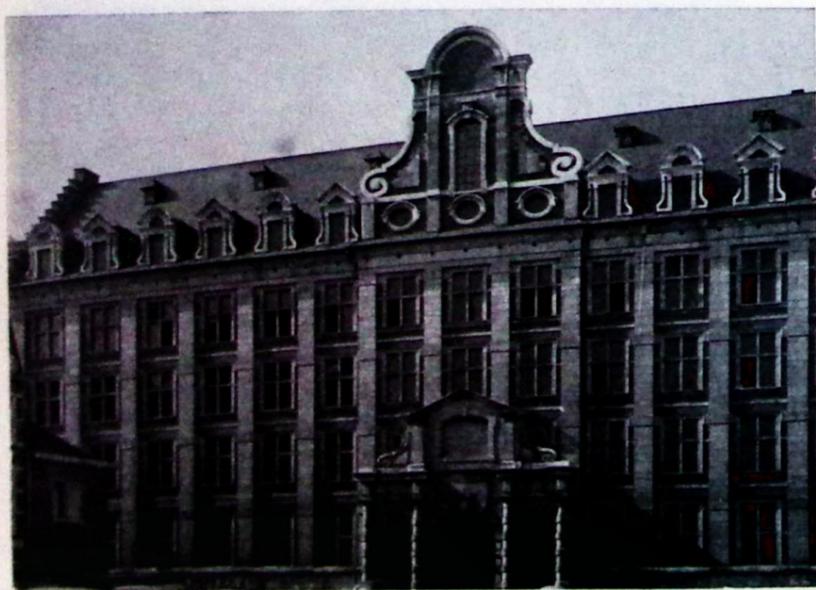




LOUVAIN - Collège du Roi.

(Photos R. Martin, extraites de l'album du Prof. V. Denis : « L'Université Catholique de Louvain, 1425-1958 »)

LOUVAIN - Collège de la Sainte Trinité.



Les collèges s'installèrent où ils purent, dans un hôtel aristocratique ou dans la demeure de quelque riche bourgeois. Des ordres religieux importants établirent également des collèges pour leurs recrues étudiant auprès de l'Alma Mater. Tous ces collèges formaient, il faut bien le dire, un ensemble architectural assez disparate qui n'avait aucune commune mesure avec les célèbres « collège » d'Oxford, un ensemble incomparable, l'un de nos meilleurs souvenirs d'Angleterre. C'est pour cette raison sans doute que la plupart des collèges louvanistes ont été rebâties au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceci nous vaut un ensemble de construction de style classique de réel mérite que nous vous conseillons d'aller voir d'un peu plus près. En 1786 l'Université divisée en 5 facultés (arts, théologie, droit civil, droit canon, médecine) ne comptait pas moins de 42 collèges richement dotés d'un revenu annuel global de 159.412 florins 12 sols 9 deniers. Heureux temps, le logement et la nourriture des étudiants y étaient gratuits. L'université dut fermer ses portes le 25.10.1797. Elle réapparut d'abord à Malines le 4.11.1834 puis à Louvain le 1.12.1835.

Une vingtaine de ces anciens collèges sont parvenus jusqu'à nous. Quelques collèges aujourd'hui disparus méritent aussi quelque attention. Le plus célèbre est celui des *trois langues* : le latin, le grec et l'hébreu où s'illustra Erasme. L'arlonnais Jérôme Busleiden l'établit le 27.8.1517 au marché aux poissons. De style ogival tertiaire il avait son entrée principale rue de Malines. Ce collège a fait l'objet d'une étude exhaustive de Henri De Vocht publiée en 1958. Louvain cette fois innovait car le collège des trois langues ne fut imité qu'en 1530 à Paris par François I sur les instances du grand humaniste Budé. Il est plus connu sous le nom de collège de France. Le collège de Liège fondé par le prince évêque Ernest de Bavière gitait rue de la monnaie tandis que celui de Mons faisait face à la rue de Savoie.

La faculté des arts, célèbre avec raison, comprenait 4 pédagogies. Celle du Porc (1430) tirait son nom du fait qu'elle se trouvait en face d'un cabaret portant l'enseigne du porc sauvage. Celle du Lis s'ouvrait rue de Diest tandis que celle du Château voisinait la rue de Malines. Les bâtiments de la *pédagogie du faucon* existent encore de nos jours. L'aile droite remonte à 1631 ; la chapelle étant postérieure de quelques années. Les autres constructions qui encadrent la cour d'honneur furent bâties en 1783 d'après les plans de l'architecte C. Fisco de Louvain. Cette date se lit au fronton de la façade sise rue de Tirlemont.

façade qui ne manque pas de grandeur et qu'on a comparée avec quelque raison à celle du Luxembourg à Paris. La façade de l'aile droite a été harmonisée à l'ensemble sous la direction du colonel de génie Meyers en 1857. La façade principale porte une plaque rappelant le souvenir de Minkelleers (1748-1824), l'inventeur du gaz de houille, qui y fut professeur.

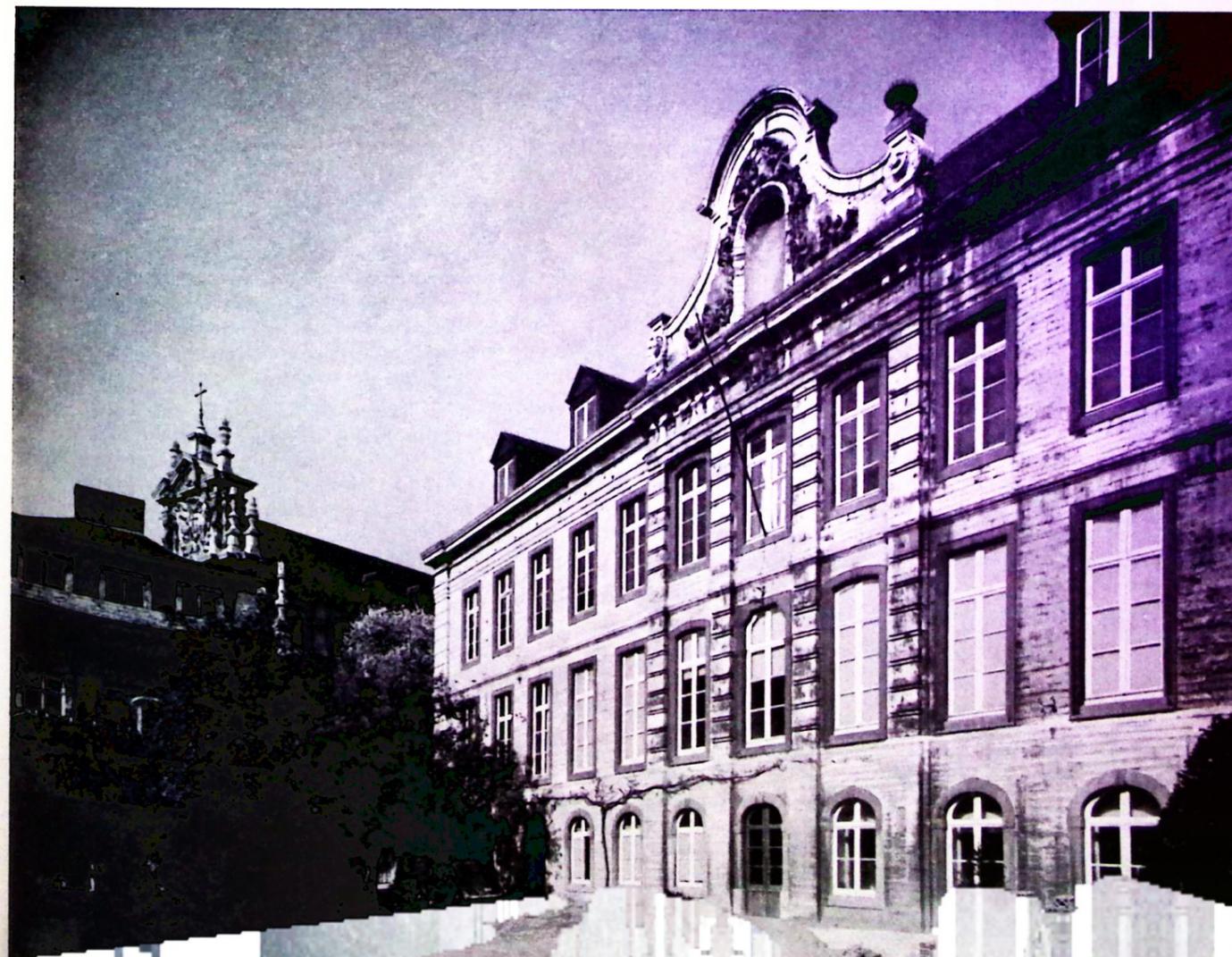
Le collège du Pape est l'un des plus importants tant par son architecture que par les souvenirs qui s'y rattachent. Il tire son nom du fait que le Pape Adrien VI, professeur puis recteur-magnifique à l'Alma Mater offrit ce collège aux étudiants en théologie. Ouvert en 1524 il accueillit Charles Quint en 1540.

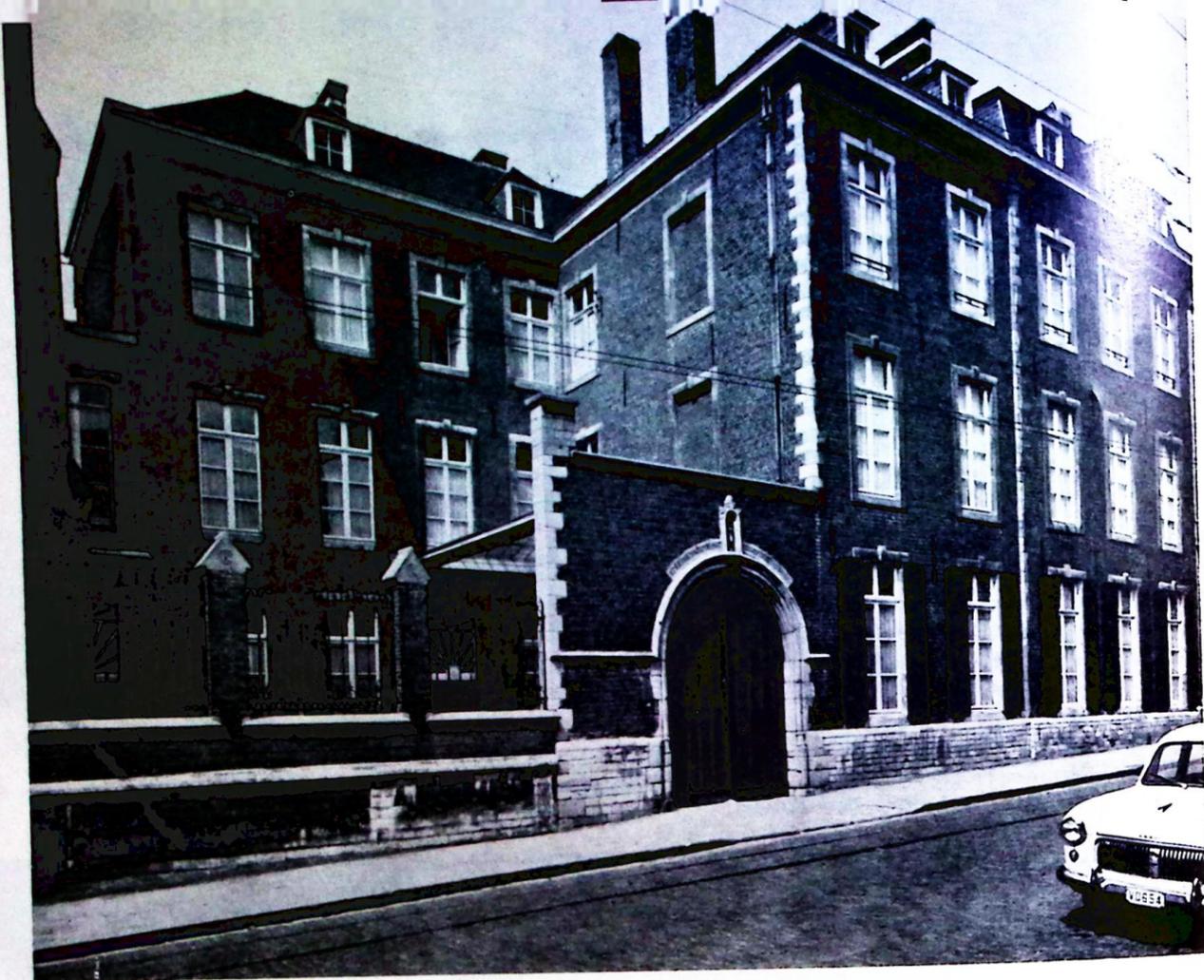
Le collège a été rebâti en style Louis XVI selon les plans de Montoyer en 1775. Les bâtiments s'alignent le long d'un vaste quadrilatère de 100 m de profondeur sur 70 m de largeur. Les façades latérales et le bâtiment du fond sont construits en briques sauf

la partie centrale, de pierres, surmontée d'un fronton triangulaire. La façade principale, en pierres blanches brabançonnaises, s'ouvre sur la place de l'Université. La partie centrale comprend 2 étages et s'adonne de blasons colorés. Les parties extrêmes couronnées d'un fronton curviligne comptent 3 étages. L'accent est mis au centre de la façade par un fronton triangulaire porté par six pilastres ioniques. Le collège du Pape a connu des destinations diverses. Séminaire sous Joseph II, club républicain en 1792, sorte d'hôtel des Invalides en 1801 ce qui lui valut la visite de Bonaparte le 30.7.1803.

Le collège *Marie Thérèse* jouxte le collège du Pape. Si son architecture offre moins d'intérêt il est néanmoins très connu du fait que les séances académiques s'y tiennent dans une salle en rotonde précédée d'un fronton porté par des colonnes dû à l'architecte Hensmans. La rue St Michel côtoie l'église des Jésuites dont le collège se trouvait à cet endroit. Ce sanctuaire somptueux est une belle réussite de

LOUVAIN - Collège des Prémontrés. (Photo R. Martin, extrait de l'album du Prof. V. Denis : « L'Université Catholique de Louvain, 1425-1958 »)





LOUVAIN - Collège Américain. (Photo R. Martin, extraite de l'album du Prof. V. Denis : « L'Université Catholique de Louvain, 1425-1958 »)

l'art baroque due au père Hésius (1650-1666). Le collège du St Esprit lui fait face. En grande partie démoli lors du bombardement du 12.5.1944 il fut néanmoins rebâti et parfaitement restauré. Sa construction s'étala de 1719 à 1790 ce qui explique que si son architecture relève entièrement du XVIII<sup>e</sup> siècle les différents bâtiments accusent certaines différences de style.

Continuant à remonter la rue de Namur nous trouvons à notre gauche au n° 71 le collège du Roi fondation de Philippe II (1579), jouxtant l'église St Michel. Cette construction en briques et pierres blanches brabançonnaises, de plan rectangulaire, est pourvue de l'indispensable fronton triangulaire à colonnes. Le louvaniste Ghene dessina l'édifice en 1776. On y enseigne la zoologie et dans le collège voisin, des *prémontrés*, la physique. C'est une reconstruction de 1755 dont la vaste façade en pierres blanches brabançonnaises est d'un style baroque très simple comme les aiment ces religieux. Le pignon en escalier qui se voit à l'arrière du bâtiment est sans doute un reste du bâtiment édifié en 1571 à usage de refuge par cette antique abbaye braban-

çonne. Le luxembourgeois Nicolas de la Ruystre, doyen du chapitre St Pierre puis évêque d'Arras, établit le collège voisin (n° 75) pour 16 étudiants en théologie. Les constructions actuelles datent de 1775. Les jardins de ce collège sont renommés pour leurs belles collections de « *sophora japonica* ».

De l'autre côté de la rue de Namur, face à la curieuse maison gothique des *t Sestich* se trouve l'ancien collège *Van Dale* du nom du chanoine anversois Pierre Van Dale († 1582), occupé de nos jours par le lycée royal. La façade, de style renaissance, en pierres de taille, est des plus intéressantes et date de la fondation (1569). On remarquera la belle poterne ornée de colonnes ioniques et d'un fronton. L'ancienne chapelle a perdu sa destination mais le beau retable du XV<sup>e</sup> siècle évoquant la vie du Christ qui s'y trouvait est déposé à l'hospice de la rue Lintz. Le collège Van Dale était autrefois le plus beau collège de Louvain.

Au célèbre juriconsulte frison Viglius de Aya, président du conseil privé des Pays-Bas et maître de Philippe II, on doit le collège dit de la gerbe de blé (que l'on retrouve dans les armes du fondateur dont

la façade lépreuse s'aligne plus loin au n° 109 de cette même rue de Namur. Le n° 102 fut le refuge de la renommée abbaye d'Aube du Hainaut avant de devenir le siège du collège américain en 1857. C'est l'abbé Edmond Jouvencel qui avait établi le collège en 1629. Non loin de là au n° 98 est le moderne institut de chimie dû au mécénat des d'Arberg.

Une agréable promenade nous mènera par l'ancien béguinage au tombeau du père Damien d'où nous avons vue sur le collège hollandais occupé de nos jours par un couvent de sœurs de Marie et auquel est lié le souvenir du célèbre évêque d'Ypres, Jansénius. Le collège fut fondé en 1616 dans l'hôtel de la famille Uitenlissinge, édifice élevé en 1511. Les bâtiments furent renouvelés en 1757 sauf quelques parties de la façade appartenant à l'hôtel primitif. La chapelle, de style Louis XV s'enrichit de cinq bonnes toiles de Verhaegen. La rue de Paris est proche de la rue des récollets où gîte les collèges Juste Lipse, St Pierre Vésale et d'autres. Tout au fond de la rue, au delà de la Dyle l'église évangéli-

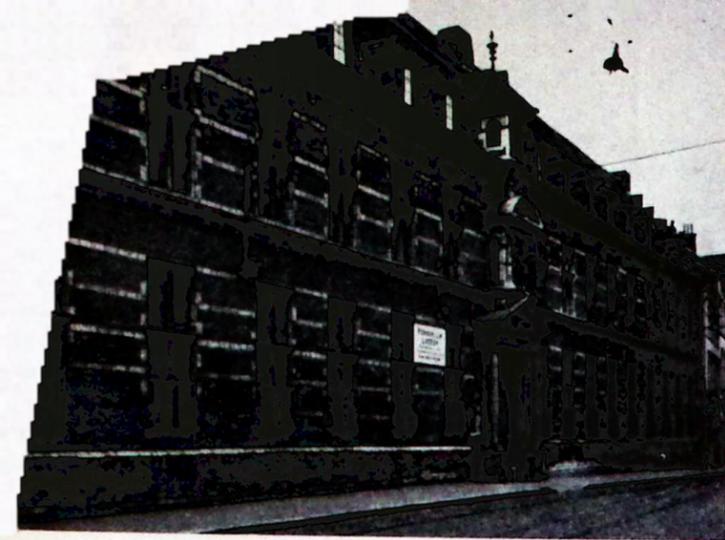
que porte au dessus de la porte d'entrée l'inscription « Hortus Botanicus ». C'est l'ancien amphithéâtre d'anatomie fondé et bâti en 1744 grâce au professeur Rega. Constantin Meunier y eût son atelier de 1887 à 1895.

Allons maintenant jusqu'au vaste Vieux marché dont l'un des côtés est formé par le collège de la Sainte Trinité occupé de nos jours par les pères Josphites. Edifié en 1658 il fut fortement restauré après le bombardement du 12.5.1944. On admirera cette vaste et belle façade où briques et pierres s'harmonisent parfaitement.

La grand'place et ses monuments célèbres n'est pas loin. Dirigeons-nous vers le nord. Un peu au delà du palais de justice la rue du canal mène à l'abbaye Ste Gertrude. Au n° 28 l'institut Carnoy occupe un intéressant ensemble de constructions en pierres blanches brabançonnaises entourant une cour. Les moines de la célèbre abbaye de Villers-la-Ville édifièrent ce refuge-collège en 1660. La façade principale comprend 3 étages et ne manque point de mérite.

LOUVAIN - Collège d'Arras. (Photo R. Martin, extraite de l'album du Prof. V. Denis : « L'Université Catholique de Louvain, 1425-1958 »)





LOUVAIN - Collège Van Daele.

La façade du n° 32 de la même rue est l'une des plus intéressantes de l'ancienne capitale du duché de Brabant. La partie centrale, en léger recul, porte le millésime de sa reconstruction : 1755. Les ailes mélangent la brique et la pierre. Elles sont décorées de têtes d'anges et sont surmontées d'une balustrade

de pierre. Le collège du Luxembourg, jadis une école moyenne, avait été établi par Jean de Myle, docteur en droit, décédé à Madrid en 1596.

La bibliothèque de la ville, avenue des joyeuses entrées n° 24, occupe les locaux de la faculté des arts. Les disputes philosophiques s'y déroulaient. C'est une reconstruction de 1766 qui possède une façade avec péristyle en pierres blanches à 6 grosses colonnes doriques couronnées d'un fronton triangulaire. C'est sous ce portique que se proclamait chaque année le « primus » du concours général. Il était toujours reçu triomphalement dans sa ville ou son village natal.

L'académie royale des Beaux arts s'est installée au n° 26 de la même rue dans un ancien collège fondé par de Drioux de Volekerinck autrement dit Drutius en 1559. Un portail en pierre bleue en forme d'arc de triomphe donne accès aux bâtiments élevés en 1776.

Notre dernière halte sera pour la bibliothèque universitaire édiflée de 1921 à 1928 selon les plans du talentueux architecte américain Whitney Warren grâce à des fonds recueillis dans les principaux « collèges » de la grande nation amie d'au delà des océans.

Emile POUMON

« UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN, 1425-1958 », par Valentin DENIS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.  
Un volume format in-4°, sur beau papier d'édition, reliure pleine toile sous jaquette en couleur, 249 pages, 285 illustrations sur papier couché.  
Cet album a paru en français, en néerlandais, en anglais et en allemand.  
Prix : 125 francs (envoi franco).  
Exclusivement : aux Halles Universitaires, C.C.P. 761.79, 13, Vieux Marché, à Louvain.

LOUVAIN - Vue de la salle de lecture de la bibliothèque de l'Université. (Photos R. Martin, extraites de l'album du Prof. V. Denis : « L'Université Catholique de Louvain, 1425-1958 »)



## LE PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE

# MUIZEN EN BRABANT

Sagement blottie à l'ombre des tours de la cité archiépiscopale, Muizen mène depuis toujours, semble-t-il, une existence discrète, sans histoire comme sans passion. Seuls quelques initiés, quelques chasseurs d'inédit se souviennent, peut-être, d'elle pour avoir goûté, un jour, à son charme discret en flânant le long de ses berges romantiques. Totalement ignorée des masses et barrée sur les plans artistique et récréatif par Malines et Hofstade, Muizen paraissait vouée à jamais à une vie d'effacement et de renonciation lorsque l'événement arriva, ouvrant brusquement de nouveaux horizons et offrant des perspectives insoupçonnées quant à l'avenir touristique de cette région : nous voulons parler du récent établissement sur le territoire de la commune d'une vaste réserve zoologique et botanique, laquelle par son ampleur et sa portée se range d'emblée dans la lignée des entreprises les plus spectaculaires et les plus originales aussi de cette dernière décennie.

Œuvre de longue haleine à mettre à l'actif de la Société Royale de Zoologie d'Anvers, cette réalisation, sans précédent ni équivalent chez nous, connut bon nombre de vicissitudes avant d'entrer dans sa phase active. Situons, d'abord, le problème. Coincé, au cœur même de la Métropole, entre la gare centrale et les grandes artères de la ville, le Jardin Zoologique d'Anvers n'a jamais pu envisager son extension en profondeur. Si cette limitation ne nuit en rien au prestige qu'il a acquis dans le monde, grâce à la richesse et à la variété de ses collections zoologiques et botaniques, elle a, cependant de tout temps, constitué un écueil

à l'approvisionnement du domaine en produits naturels qu'il s'agisse de légumes frais, feuillages ou branchages, le terrain de culture de 1 ha et demi que la Société possède déjà à Brasschaat s'avérant totalement insuffisant pour répondre aux besoins multiples et gigantesques du Zoo. En outre, la superficie somme toute réduite (10 hectares) du Jardin d'Anvers a toujours fait obstacle à certains élevages scientifiques ainsi qu'à toute étude approfondie d'ordre génétique. Cette carence avait déjà frappé les responsables au début de ce siècle. C'est ainsi que, dès les années 1909-1910 germa l'idée d'adjoindre au Zoo un domaine champêtre où les espèces animales jouiraient d'une liberté surveillée tandis que diverses parcelles de terrains seraient affectées à une culture intensive destinée à l'approvisionnement des animaux du Zoo d'Anvers en aliments végétaux.

Hélas ! Les deux guerres dévastatrices et leurs sombres séquelles différèrent cette étude. Remise sur le métier en 1956, elle donna lieu à un nouvel exa-



MUIZEN - A l'entrée du domaine de Planckendael, ce monumental ensemble vous souhaite la bienvenue. (Photo de Sutter)



MUIZEN - Sur les étangs entourant le château, évoluent une kyrielle de cygnes pour la plus grande joie des petits... et des grands. (Photo de Sutter)

canal de Louvain à la Dyle voit serpenter, au milieu d'une végétation luxuriante et d'altièrres frondaisons, les deux bras d'un frais ruisseau, de pittoresques étangs complétant ce tableau aquatique et sylvestre d'où émerge un riant castel édifié en 1780. Mentionnons, à titre documentaire, que déjà, au XVI<sup>e</sup> siècle, les Coxie, qui donnèrent d'illustres peintres au pays, avaient fait de ce lieu leur séjour d'élection.

men approfondi des possibilités qui s'offraient à la Société. Finalement, le choix s'arrêta sur le domaine de Planckendael à Muizen (Brabant). Vaste de 36 hectares, cette propriété qui, tant par son étendue et sa situation géographique par rapport au Zoo d'Anvers que par les propriétés de son sol, réunissait les conditions exigées, s'étire de part et d'autre de la chaussée de Malines à Louvain. La partie septentrionale d'une superficie de 6 hectares est entièrement occupée par des prés et pâturages destinés spécialement à l'usage des vaches laitières tandis que la partie méridionale ceinturée par la chaussée précitée, le remblai de la ligne de chemin de fer et le

Après trois années d'efforts soutenus durant lesquelles, indépendamment de l'équipement zoologique que nous décrirons plus loin, les étangs et ruisseaux furent curés et dévasés, les terres nivelées, les arbres émondés, les arbustes ornementaux plantés en grand nombre, les pelouses et parterres ensemencés pendant que les chemins étaient tracés et les clôtures posées, le domaine put, enfin, être inauguré officiellement, le 26 mars dernier en présence d'une foule d'invités d'honneur. A cette occasion des allocutions de circonstances furent prononcées par M. A. Van Strydonck, président du conseil d'administration du Fonds spécial à la reconstitution des collections zoologiques, botaniques et artistiques de la Société Royale de Zoologie d'Anvers et par M. Van den Bergh, directeur du Jardin de la Métropole.

Mais mieux que tous les discours, une promenade à travers le domaine permet d'apprécier à sa juste valeur toute l'ampleur de la tâche réalisée. Partant du parking installé en bordure de la chaussée de Louvain à Malines, le visiteur accède au parc par une voie pavée

MUIZEN - L'enclos où paradent placidement les chameaux d'Asie. (Photo de Sutter)

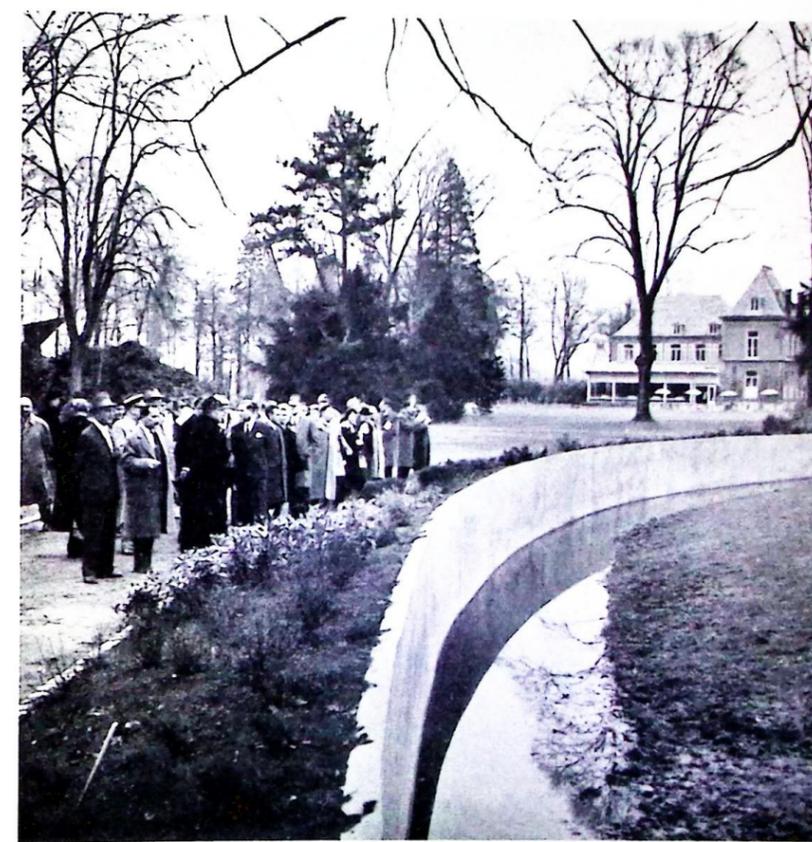


sur toute sa longueur. Devant le château aménagé en coquet café-restaurant avec terrasse extérieure, salons de consommation et salles de réception et banquet. Le corps principal du bâtiment une fois contourné, s'offre aux yeux du touriste une succession de délicieux étangs réservés à la pisciculture à la surface desquels folâtraient et badinent une ribambelle d'oiseaux aquatiques dont les ébats sont orchestrés par un imposant contingent de cygnes élégants. A ses pieds, s'étale une magnifique pelouse toute parsemée de fleurs de saison tandis qu'à sa droite, une spacieuse plaine de jeux dotée d'engins récréatifs les plus variés attend le bon plaisir des enfants. Plus loin, une construction en bois réveille en nous certaines réminiscences de l'Exposition 1958. Rien d'étonnant, d'ailleurs, puisque nous nous trouvons en face du pavillon qui témoigna de la vitalité de Zoo d'Anvers à cette défunte manifestation internationale et qui, présentement, abrite un splendide aquarium consacré entièrement à la présentation des poissons indigènes de nos rivières et ruisseaux ainsi qu'au problème de la pollution des eaux en Belgique qui s'y trouve évoqué par une section documentaire du plus haut intérêt.

Défilent, maintenant, les vastes parcs et enclos équipés d'abris et d'étables où méditent des placides chameaux qui ne dédaignent pas à l'occasion de démontrer au public intrigué qu'en fait de ruades et cabrioles, ils n'ont rien à envier aux plus dignes représentants de la race chevaline, des bisons au front têtue et volontaire, de gracieuses antilopes, de pacifiques lamas aussi, des alpagas velus, des bouquetins aux cornes prétentieuses, des yacks, également, embarrassés dans leur fourrure, quelques échantillons, enfin, parmi les plus typiques de nos produits de basse-cour, nullement dépayés, semble-t-il, en si illustre compagnie. Après un coup d'œil admiratif aux vingt-six grandes volières toutes vibrantes du jacassement de superbes oiseaux exotiques où dominent les perruches d'Australie au plumage chatoyant, nous franchissons un petit pont rustique et par des pittoresques chemins aux gracieuses sinuosités, nous achevons notre périple au cœur d'un ravissant bo-

queteau où les conifères, préfigurant les paysages campinois avoisinants, disputent loyalement la palme à mille autres essences arborescentes.

La situation privilégiée du domaine de Planckendael et de son parc zoologique et botanique, à deux pas du domaine d'Hofstade, à quelques coudees à peine de Malines et des sapinières de Keer-



MUIZEN - Lors de l'inauguration, voici les personnalités admirant les magnifiques bisons que l'objectif a quelque peu effrayés, mais que vous verrez lors de votre visite. (Photo de Sutter)

bergen, au surplus, d'accès aisé au départ de Louvain (18 km) et de Bruxelles (25 km), en fait un but idéal d'excursion en toute saison. De surcroît, ce nouveau centre d'intérêt brabançon sera pour le touriste l'occasion de partir à la découverte et à la conquête du site de Muizen qui, à défaut de grandes gestes historiques offre, du moins, à ceux qui savent encore goûter aux choses simples de la vie, son charme ingénu qui ne manque ni de cachet ni de grandeur.

Y. BOYEN.



(Cliché Polyfoto-Artion)

Le château de Rixensart avec ses jardins et miroirs d'eau est l'un des plus beaux de notre province.

## RIXENSART et son château

EN Brabant wallon, le coquet village de Rixensart offre, au gré de ses coteaux et de ses vallons, un ensemble d'habitations avenantes et paisibles. Dans l'air, flottent les senteurs de la forêt de Soignes. Toutes proches, les « cités de verre » d'Hoeilaart, d'Overysel et de Groenendael font miroiter au soleil leurs centaines de serres où mûrit le raisin, tandis que Genval étale les eaux de son lac. En cette région aussi, on rencontre à chaque instant les cours frémissants de l'Yse et de la Lasne qui se frayent, sur ce sol mouvementé, un chemin capricieux.

Vers les années 1915, Rixensart ne comptait que 900 habitants. Et voici qu'à ce moment, il prit un essor inattendu. On traça des rues. Du sol jaillirent des villas qui, dans ce site de verdure un peu assombri, jetèrent la note joyeuse de leurs toits rouges. Le branle était donné. Rixensart deviendrait rapidement un centre de repos pour la bourgeoisie de Bruxelles, la demeure fixe de nombreux fonctionnaires et employés. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, la petite agglomération d'autrefois dépasse les 5.500 âmes.

Ce n'est pas que, loin dans le passé, Rixensart fût un « trou perdu ». Non. Une seigneurie était déjà établie là au temps de la féodalité. En 1217, cette seigneurie appartenait à la branche cadette de la Maison de Limal. Au cours des siècles, par le jeu des mariages et des héritages successifs, l'important domaine passe à diverses familles de la noblesse brabançonne. Pendant tout le dix-septième siècle, les Spinola habitent le château dont je parlerai bientôt. Encore une cascade de mariages, et, vers 1750, les Merode arrivent pour la première fois à Rixensart. Leur nom est désormais lié au domaine. Une interruption pourtant : la Révolution française. Les châ-



RIXENSART - Vu de l'intérieur, voici le porche et les dépendances du château. (Photo de Sutter)

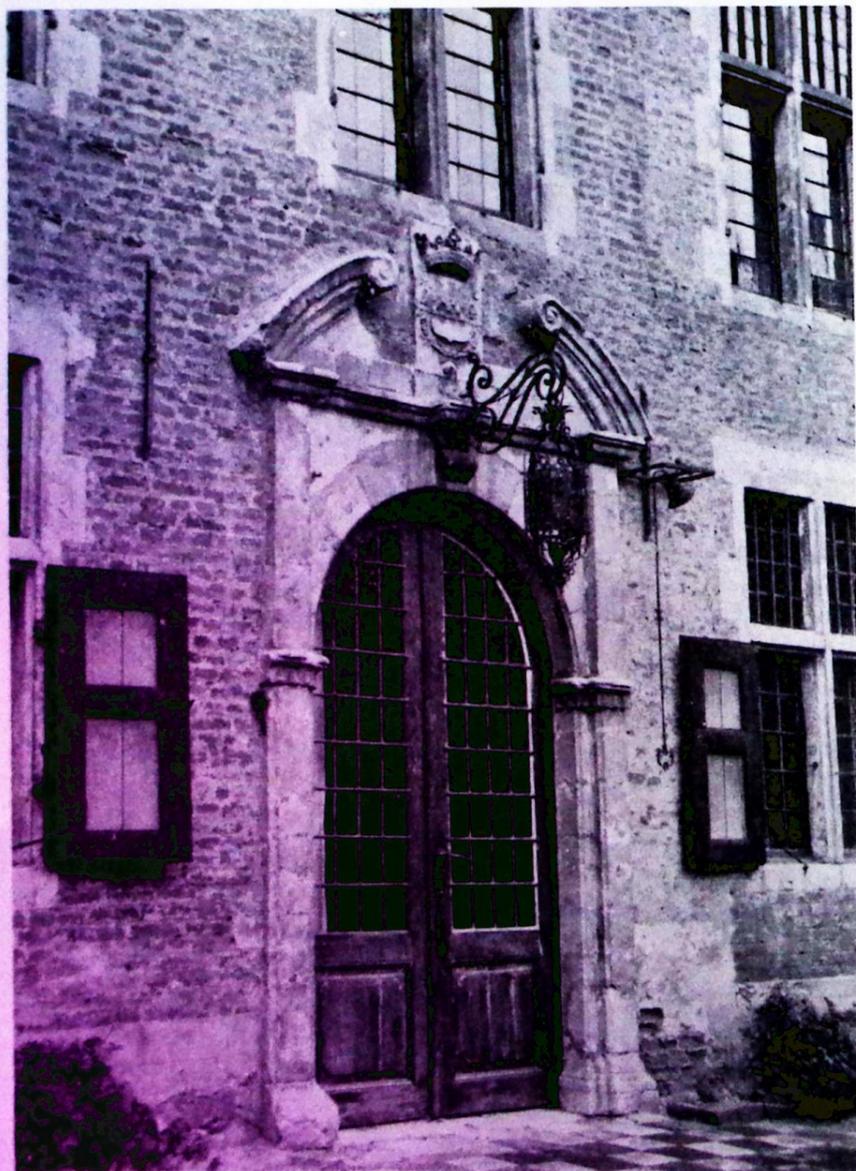


RIXENSART - L'entrée du corps principal est surmonté du blason des de Merode ; la seconde cour intérieure est bordée d'arcades surbaissées. (Photos de Sutter)



telains ont dû partir. Un Merode a émigré dans la banlieue de Vienne. Mais, en cette lointaine Autriche la nostalgie du pays brabançon le ronge à ce point qu'il donne à sa demeure, proche de Schoenbrunn, le nom évocateur de « Petit Rixensart ». Voici l'Empire proclamé. Dès qu'il tourne les yeux vers le Brabant, Napoléon n'a rien de plus pressé que de rendre Rixensart à son propriétaire légitime : ce comte Charles-Guillaume de Merode, qui sera un jour maire de Bruxelles.

Quelques noms familiers à nos mémoires apparaîtront maintenant au cours de l'histoire contemporaine. Et d'abord, celui du comte Félix de Merode qui, en 1830, fera partie du Gouvernement Provisoire et sera, à ce titre, un des fondateurs de notre



RIXENSART - Porte dans la seconde cour intérieure ; celle-ci donne accès au pavillon central. (Photo de Sutter)

Indépendance. Il deviendra ministre de Léopold I<sup>er</sup>. A l'occasion des fêtes commémoratives du Centenaire, en 1930, la population de Rixensart lui a élevé un monument tout près du château. Un des fils de Félix de Merode, Frédéric-Xavier, né ici en 1820, aura une carrière assez mouvementée. Ses études d'humanités terminées, il entre d'abord à l'École militaire (située alors rue de Namur, à Bruxelles) et en sort officier. On l'autorise à suivre les opérations de l'armée française qui, à ce moment, conquiert l'Algérie. Le jeune lieutenant fait là-bas le coup de feu au cours de la campagne contre Abd-el-Kader. Puis, il rentre au pays. Soudain, il donne sa démission et entre au Séminaire. D'échelon en échelon, il deviendra archevêque de Métylène et, ministre des Armes de Pie IX, fondera le corps des Zouaves pontificaux.

Félix de Merode avait également un gendre dont l'éloquence entraînante et généreuse devait illustrer, en France, non seulement la Chambre des Pairs, mais toutes les tribunes où il siégerait : Charles de Montalembert. A la parole, il ajoutait un grand talent d'écrivain mis au service des causes les plus désintéressées. A plusieurs reprises, Montalembert séjourna au château de Rixensart, notamment en 1867. C'est d'ailleurs là qu'il composa en bonne partie ses célèbres *Moines d'Occident*.

Mais les Merode délaissent Rixensart durant plusieurs décades. Ce n'est qu'en 1930 que le prince Félix s'y réinstalle avec sa famille. La vieille demeure était enlaidie par une chapelle castrale qui n'avait aucun relief. En 1937, un incendie la détruisit. On conçut les plans d'une construction mieux en harmonie avec le château. Livré au culte dès 1938, le nouveau sanctuaire sert aujourd'hui d'église

RIXENSART - Tour d'angle de la façade, côté jardins. (Photo de Sutter)

paroissiale qui ne manque pas de cachet, avec ses marronniers qui l'ombragent, avec ses bas-côtés, sa balustrade, ses petites fenêtres.

\* \* \*

Vu de l'extérieur, le château est quelque peu austère, bien que cette sévérité n'ait rien de rébarbatif. Les bâtiments qui datent du dix-septième siècle, sont assis sur une terrasse naturelle, à mi-chemin d'un coteau. Construits par Spinola, ils forment un vaste rectangle en belles briques espagnoles que flanquent, aux quatre coins, d'élégantes tours octogonales. Une double ligne de fenêtres très amples, munies de contrevents, orne les différentes façades. Il faut parcourir sans hâte l'imposante demeure et se laisser captiver par son charme. Dès le portail d'entrée franchi, une magnifique cour d'honneur vous accueille portant, sur trois de ses côtés, des fenêtres à meneaux, des chaînes d'angle, des arcades surbaissées qui reposent avec grâce sur des piliers de pierre blanche. En chiffres de fer, des dates s'inscrivent sur les murs : 1631, 1648, 1660. Et voici que s'ouvre une petite porte en chêne où brille une poignée de cuivre. La vieille maison va livrer ses trésors au visiteur. D'abord, le hall d'entrée : boiseries aux murs, départ d'escalier sculpté, portrait de Louis XV enfant, par Nattier, pavement à carreaux cirés en damier noir et blanc. Montons. Dans une longue galerie, un éventail de fusils arabes avec leurs étroits canons damasquinés, leurs crosses où s'incrument les nacres. Monge, emmené en Egypte par Bonaparte, les ramena après la campagne des Pyramides. Une porte encore : un peu exigüe, avec son parfum désuet, occupée par un lit à baldaquin, la chambre des Fleurs. Sur les murs, aux trois-quarts



de la hauteur, s'étalent une soixantaine de panneaux comprenant chacun une fleur différente, sortie, au dix-huitième siècle, du pinceau délicat de la marquise de Clermont qui les peignit pour le château d'Ancy-le-Franc, dans l'Yonne.

Le grand salon : au-dessus de la cheminée à chênets, trône le portrait du bâtisseur de ces lieux, le marquis Ambroise Spinola. Seigneur de cette pièce admirable, il promène son regard sur deux Gobelins à sujets mythologiques, sur des vases japonais bien pansus, des portes à losanges, des fauteuils d'époque et des chaises en cuir de Cordoue. Plus loin, en style Directoire, la bibliothèque tapissée de papier peint à la main et qui évoque des fresques de

Pompéi. En rangées impeccables, s'alignent sur les meubles bas, des reliures à l'éclat adouci de vieil or. Une des petites fenêtres est ouverte : sur le crête haute, les pins découpent dans le ciel leurs branches sombres.

Voici maintenant la salle à manger occupée par une immense table d'une seule pièce. Quinze convives peuvent aisément y prendre place. Plafond en boiserie du temps de Henri IV, ramenées du château de Nérac, buffets sculptés, torchères entre les trumeaux et, aux murs, une fois de plus, d'incomparables Gobelins. Il faudrait retenir chaque instant dans cette demeure princière, pour examiner à loisir tous les objets : ce petit secrétaire ayant appartenu à Louis XIV, ce coffret offert par le Sultan, ces deux portraits des Mesdames (qui donnèrent leur nom gracieux au Chemin-des-Dames, si tragiquement célèbre entre 1914 et 1918), ces lustres hollandais en cuivre plein, ces miroirs encadrés d'ébène, ces bibelots de prix, ces porcelaines, ces tapis... Un souvenir encore — et glorieux : le fanion aux armes des Merode, présent au combat de Ber-

chem où, en octobre 1830, le comte Frédéric mourut en luttant pour notre liberté.

Nous voici dans les jardins. Le Nôtre lui-même les dessina : allées à la française tirées au cordeau, pièces d'eau, corbeilles de fleurs. Aux alentours, formant comme un immense paravent de verdure, le parc et ses massifs d'arbres aux frondaisons touffues. Seule une échappée permet d'apercevoir tout au loin l'agglomération de Rosières avec ses villas claires.

L'heure est calme, par cette après-midi de printemps. Sur les tuiles du château, sur les flèches qui s'amincissent aux quatre coins des murs solides, sur les portails ouvragés aux armes des Merode, sur le porche formé de trois arches, le soleil brille. Un regard encore. En retrouvant la route où roulent les voitures vers Bruxelles, on emporte de cette visite l'impression d'avoir fait connaissance avec l'un de nos plus beaux manoirs, tout chargé de trésors d'art et de souvenirs.

Raymond POREYE



RIXENSART - Les jardins français, dessinés par Le Nôtre.

(Photo de Sutter)

# LE BRABANT...

## ses Monuments, son Folklore, vus par la PHILATELIE

II

*Nous en arrivons, à présent, à la période de la seconde guerre mondiale, les années 1940-1945, ainsi que l'époque d'après guerre.*

*Ce sont surtout les émissions au bénéfice d'œuvres philanthropiques tel l'Œuvre Nationale contre la Tuberculose, le « Secours d'Hiver » créé spécialement pour soulager les misères causées par la guerre et l'Œuvre du Prisonnier de Guerre, qui nous vaudront des séries dignes d'intérêt.*

*Le « Secours d'Hiver » placé sous le vocable de St Martin s'est attaché à rassembler en 3 séries de vignettes des reproductions d'anciennes images du Saint, conservées dans nos églises, œuvres de nos meilleurs sculpteurs flamands et wallons.*

*Mais avant cela, dès décembre 1940, 9 vignettes reproduisant les « Armoiries de nos chefs-lieux de province », sont mises en circulation. Ces vignettes de diverses teintes suivant l'écusson qui y était repris, nous donnent pour le Brabant, un St Michel terrassant le diable, suivant sa figuration traditionnelle. En 1941, le même type de vignette fut repris, mais cette fois en unicolor.*

*C'est le 3 novembre 1941 que paraît la première série dite « Saint-Martin », comprenant dix vignettes. Le Brabant y figure par deux exemplaires : d'abord St Martin de l'église Saint-Martin de LENNICK (église datant de la fin du XII<sup>e</sup>me, commencement du XIII<sup>e</sup>me siècle). La statue est un spécimen de l'art flamand du XV<sup>e</sup>me siècle. Ensuite, St Martin de l'église Saint-Martin de HAL (aujourd'hui*

*Basilique de Notre-Dame, remontant aux années 1341-1409). La statue de St Martin est d'origine*

*imprécise, mais peut être considérée comme spécimen de l'art brabançon de la fin du XII<sup>e</sup>me.*

*C'est en novembre 1942 que sort la seconde série « Saint-Martin » constituée par dix statues différentes. Trois d'entre ces statues appartiennent au Brabant : l'une en chêne polychrome du début du XVI<sup>e</sup>me et l'autre en bois sculpté du XVII<sup>e</sup>me sont visibles à TIRLEMONT ; une troisième enfin, en bois sculpté du XVII<sup>e</sup>me également, se trouve à l'église de HOUTAIN-LE-VAL non loin de Nivelles. Fin juin 1943, c'est au tour de l'Œuvre Nationale contre la Tuberculose de nous offrir la splendide série « Métiers Anciens » sous la forme de 8 statuette choisies parmi les 48, représentant les anciens métiers, qui ornent le square du Petit Sablon à BRUXELLES.*

*On sait que c'est l'architecte Henri Beyaert (1823-1894) qui dessina les plans de ce joyau inauguré en 1890.*

*Entouré d'une ballustrade en fer forgé aux motifs variés, de superbes colonnes gothiques, toutes différentes, supportent d'élégantes statuette en bronze, personnifiant les corporations de Bruxelles. La première de ces statuette présente la corporation des « COUVREURS EN TUILES » par Alb. Desenfans (1845-1900) qui travailla également à la décoration de l'Arc de Triomphe du Cinquantenaire.*

*La seconde, celle des « FORGERONS » par L.E. Cambier, qui fut professeur à l'Académie de Nice. La troisième, le métier des CHAUDRONNIERS et FONDEURS par Jef Lambeau.*

*La quatrième, les ARQUEBUSIERS, par Jean Van de Kerkhove.*

# Le Brabant, vu par la Philatélie



« Secours d'Hiver » - Armoiries - Bruxelles



« Secours d'Hiver » - Saint-Martin I  
Eglise Saint-Martin de Lennik



« Secours d'Hiver » - Saint-Martin I  
Eglise Saint-Martin de Hal



Bois sculpté XVII<sup>e</sup> siècle  
Houtain-le-Val



« Secours d'Hiver » - Saint-Martin II  
Début XVI<sup>e</sup> siècle  
Tirlemont



Bois sculpté XVII<sup>e</sup> siècle  
Tirlemont



A la mémoire du Père Damien  
Monument du Père Damien par C. Meunier en face de l'église  
Saint-Jacques à Louvain

# Le Brabant, vu par la Philatélie



Couvreurs en tuiles



Forgerons



Chaudronniers



Arquebusiers

« Antituberculeux » - Métiers anciens



Armuriers



Orfèvres



Poissonniers



Horlogers

« Antituberculeux » - Métiers anciens



Eglise Saint-Léonard  
à Léau



« Secours d'Hiver » - Saint Martin III  
Eglise Saint-Martin  
à Hal



Eglise Saint-Martin  
à Dion-le-Val

La cinquième, les **ARMURIERS, HEAUMIERS et FOURBISSEURS** par God. Van de Kerkhove.  
La sixième, les **ORFEVRES** par Emile Namur (1852-1908).

La septième, la corporation des « **MARCHANDS DE POISSONS D'EAU SALEE** » par Ch. Geef et la huitième les « **SERRURIERS et HORLOGERS** » par J. Cuypers.

Les colonnes formant l'encadrement des divers personnages, ainsi que le fond en imitation fer forgé, rappellent la variété et la richesse de la balustrade du Petit Sablon, certainement le coin le plus charmant de la capitale.

En 1943 encore, nous trouvons la troisième série « **Saint-Martin** » reproduisant en même temps que des statues, les églises qui possèdent la statue de St Martin reprise sur la vignette. Elle comprend 8 valeurs : dont l'église Saint-Léonard à LEAU, celle de Saint-Martin à DION-LE-VAL et Saint-Martin (Basilique Notre-Dame) à HAL.

L'Œuvre Nationale contre la Tuberculose consacre en 1944 une série de vignettes aux « **LEGENDES BELGES** » et évoque celle de « **Geneviève de Brabant** » qui se résume en ces termes sur le feuillet d'émission : « Geneviève, fille de Henri II, premier Comte de Brabant, venait d'épouser le Comte Siegfried, lorsque celui-ci dût partir pour les Croisades. Par la félonie de l'intendant Golo, Geneviève subit l'injuste sort d'être isolée en pleine forêt, élevant son jeune fils à l'aide du lait d'une biche apprivoisée.

Le Comte, à son retour, découvre la vérité ; Golo expiera son forfait et les deux époux connaîtront encore des jours heureux. »

En mai 1944 l'Œuvre des Prisonniers de Guerre nous présente la série des « **Hommes Célèbres** » issus chacun d'une de nos provinces. Le Brabant est représenté par **JAN DE RUUSBROEC**, prieur et cofondateur du Monastère de Groenendael, dans la Forêt de Soignes. Né à Ruisbroek en 1293 il est mort à Groenendael en 1381, après avoir publié une imposante série d'ouvrages dans le domaine de l'ascèse et de la mystique, rédigés en langue flamande. Son nom figure au nombre des Bienheureux et il a son autel en l'église paroissiale de Ruisbroek, où il est vénéré et invoqué contre le mal de dents et pour la protection des étables et des champs.

Suit en 1945 une autre série des « **Armoiries des neuf Provinces** ».

Une série de Bienfaisance des Œuvres Culturelles évoque en 1946 entre autres le souvenir du Père Damien, l'apôtre des Lèpreux, dont les restes furent ramenés, en 1936, au cours de cérémonies grandioses, des îles Molokai et déposés en l'église du couvent des Pères Picpus à LOUVAIN. Un des 3 timbres représente la statue du Père Damien, par C. Meunier, en face de l'église Saint-Jacques à LOUVAIN.

En 1947 les « **Armoiries et Industries de nos Villes** », au profit de l'Œuvre Nationale contre la Tuberculose. L'émission de janvier nous donne LOUVAIN avec tout l'outillage se rapportant à la Brasserie ; celle de décembre : NIVELLES, renommée par ses manufactures de papiers peints.

La série dite « **Exportations Belges** » rappelle en 1948, entre autres le BRABANT avec ses produits agricoles « Raisins et Chicorée de Bruxelles ». Les « **Sanatoriums** » ont leur tour en 1950 : Jauche et Tombeek, en Brabant.

Puis on en revient au sujets touristiques, en 1951, par l'évocation de quelques uns de nos merveilleux CHATEAUX. Celui de BEERSEL, dont l'origine remonte au XIV<sup>me</sup> siècle et qui fut restauré en 1928, dans son merveilleux cadre moyenâgeux. Egalement celui de HORST (commune de Rhodes Saint-Pierre) du XIV<sup>me</sup>, reconstruit au XV<sup>me</sup>.

Avec cette dernière émission s'ouvre une nouvelle phase de vignettes postales : sites, légendes, reproduction de tableaux choisis dans nos musées, voire même manifestations de notre Folklore, où notre Brabant n'occupe hélas pas la place qui lui revient. Nous en parlerons lors de notre prochaine et dernière étude.

Pierre SCHROEDER

N.B. - Qu'il nous soit permis de dire, ici, un grand merci à Monsieur CLAES, l'érudit Conservateur du Musée Postal, avenue Rogier, 162, Bruxelles (3) et à son dévoué personnel.

## En Brabant, vu par la Philatélie



« Antituberculeux »  
Légendes Belges  
Geneviève de Brabant



Pour les prisonniers de guerre  
« Hommes célèbres »  
Ruusbroeck avec écusson du Brabant



« Antituberculeux »  
Armoiries des Provinces  
Brabant



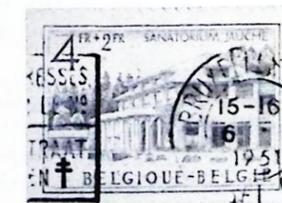
Louvain



« Antituberculeux »  
Nivelles



Sanatorium Tombeek



« Antituberculeux »  
Sanatorium Jauche



« Exportations Belges » - Produits agricoles  
Raisins - Chicorées de Bruxelles



Château de Beersel



« Antituberculeux »

Château de Horst

Ces timbres nous ont été gracieusement prêtés par le philatéliste S. Hanssens, 66, rue du Midi, Bruxelles.

# MIDIS DU TOURISME

21 MARS 1960

## Bescherming van onze Windmolens

par M. A. DEMOL, journaliste

NIL-SAINT-VINCENT (Photo de Sutter)

TANDIS qu'en cette délicieuse journée marquant l'équinoxe de printemps, un soleil généreux caressait de ses doux rayons les façades dorées de la Grand-Place, un petit drame se dessinait dans les entrailles de la Maison du Roi. Ne colportait-on pas de bouche en bouche que M. J. Weyns, conservateur du Musée de Bokrijk, pressenti pour entretenir, ce jour, les auditeurs flamands de la sauvegarde des moulins en Belgique, était, pour raison de santé, dans l'impossibilité d'effectuer le déplacement à Bruxelles. La nouvelle devait, hélas, se confirmer. Faudrait-il, dès lors, renvoyer purement et simplement le public en le laissant sur sa faim ou, à titre de pis-aller, improviser un exposé quelconque sur un sujet quelconque. Par bonheur, grâce à l'initiative de M. M.-A. Duwaerts qui contacta, in extremis, M. Antoine Demol, journaliste et chroniqueur bien connu, grâce aussi à la bonne obligeance de ce dernier qui accepta de prendre la parole au pied levé, le public ne fut pas déçu dans son attente.

Sans dévier, un seul instant, du thème initialement prévu, M. Demol se lança, à corps perdu, dans une vibrante improvisation où se reflétait à la fois tout le savoir et l'enthousiasme spontané du connaisseur et qui eut tôt fait de dissiper les dernières inquiétudes. Au seuil même du déclenchement de la vaste campagne en faveur

KEERBERGEN (Photo de Sutter)

de la préservation et de la restauration de nos moulins, campagne qui s'opérera tant à l'échelle provinciale que nationale, le conférencier marque déjà un temps d'arrêt et ne cache pas un certain scepticisme. Trop souvent et à tort, le public s' imagine que le classement d'un moulin constitue la panacée qui élimine tous les problèmes ultérieurs. Certes, une fois classé, l'édifice jouit d'une certaine garantie, d'une caution morale, aucune modification ne pouvant y être apportée sans avis consultatif favorable de la Commission des Monuments et des Sites et sans approbation royale. Mais c'est là, peut-être, que le bât blesse, car il ne faut jamais perdre de vue le côté psychologique de l'affaire. Le possesseur, une fois son bien classé, sachant qu'il ne peut y entreprendre des travaux ou réparations sans déclencher, au préalable, tout le mécanisme administratif, se sentira souvent découragé au départ, amoindri, diminué, un peu à la manière du nu-propriétaire qui ne dispose plus librement de son bien donné en usufruit. Fréquemment, il laissera tomber les bras et ne se sentant pas financièrement soutenu, il abandonnera son moulin à son propre sort le vouant, ainsi, à une mort

certaine. Voyez, à ce propos, le cas lamentable du moulin de Lombeek-Sainte-Catherine. Éloigné campé, au cœur même du Payottenland, dans un des coins les plus typiques de notre terre brabançonne, il fut classé comme monument en raison de sa valeur pour battre bientôt de l'aile — c'est le cas de le dire — faute de soin, être déclassé le 28 mars 1956 et finalement disparaître, il y a 2 ans à peine, au terme d'une agonie peu glorieuse.

Un autre facteur qui ruine nos moulins est l'esprit obtus de nos béotiens contemporains. Un exemple, qui serait remarquable s'il n'était douloureux, peut être puisé dans le drame qui préluda à la destruction du Luizenmolen à Anderlecht, le dernier témoin du passé qui enjolivait encore, il n'y a guère, les horizons bruxellois. Acquis, définitivement, par la commune d'Anderlecht, en novembre 1939, après 10 années de vains palabres avec le propriétaire, l'édifice fut classé, en 1942, sous l'occupation allemande, par arrêté du secrétaire général de l'Instruction publique et fut l'objet de quelques réparations urgentes. Puis, l'administration communale introduisit une demande de subsides en vue de la réfection du moulin. Hésitations et discussions perdurèrent tandis que le moulin perdait ses ailes et se détériorait à vue d'œil. Quand, en 1948, la Commission des Monuments et des Sites suggéra à la commune de se borner à une restauration décorative, sans dépenses somptueuses, il était temps encore. Hélas, l'administration communale se heurta, alors, à l'incompréhension de la direction de l'urbanisme qui souhaitait, préalablement à tout aménagement, examiner le projet d'urbanisation du quartier. Victime de ces attermoissements, le Luizenmolen continua à se délabrer de sorte qu'en désespoir de cause, il fut déclassé, vu sa vétusté, le 12 novembre 1954, pour être ignominieusement abattu en février 1955. Avec un rien de compréhension, de bonne volonté et... de deniers, cette tragédie aurait pu être évitée.

Malgré l'hécatombe de ces vingt dernières années, il subsiste, encore, en Brabant, poursuit le conférencier, une vingtaine de moulins à vent. Leur sort est-il définitivement scellé ? Non, estime-t-il. Certes, des moulins comme ceux d'Opprebaix, de Lillois-Witterzée ou d'Heikruis paraissent voués à une mort certaine. Mais les autres peuvent encore être sauvés, parfois à peu de frais. Le moulin du Tiège à Nil-Saint-Vincent, coiffé d'un curieux casque sarrasin, n'a qu'une aile de brisé et sa réparation ne nécessite pratiquement pas de dépenses. Le Nieuwe Molen d'Hekelgem et les moulins d'Ohain et de Gelrode vivent toujours et attendent qu'on veuille bien panser leurs blessures.

En terminant, M. Demol émet le vœu qu'en raison de leur valeur touristique, picturale, artistique ou historique, les moulins subsistant encore en Brabant soient préservés de la destruction. Peut-on concevoir les sites fameux de Keerbergen et Langdorp sans leurs célèbres moulins émergeant de la bruyère. La ville de Diest n'a-t-elle pas trouvé une solution grâce à l'appui bienveillant des autorités provinciales en reconstituant sur ses remparts, à deux pas de sa plage, grouillante, par les beaux jours d'été, un moulin avec les éléments provenant des édifices de Kortenaeken et Assent récemment démontés. D'autres issues sont possibles, faute de pouvoir rétablir le moulin dans sa destination première, par exemple : l'utiliser comme remise ou habitation à condition toutefois

LANGDORP (Photo de Sutter)

de ne rien changer à son aspect ni à sa structure ou encore l'affecter comme à Aarschot à usage de lieu de délassément et de plaisance. Tout espoir n'est pas encore perdu. Puisse « l'Opération Moulins » porter les fruits désirés en provoquant dans le peuple comme auprès des pouvoirs publics ce choc psychologique tant attendu et si ardemment souhaité.

Par son éloquent et vibrant plaidoyer marqué d'une logique implacable, M. Demol a, en ce jour de célébration du renouveau de la nature, démontré qu'à l'encontre du proverbe, une hirondelle faisait quelquefois le printemps. Y. B.

AARSCHOT (Photo de Sutter)



La légende de saint Hubert pourrait avantageusement illustrer certains souvenirs historiques.

C'est avec une joie sans mélange et un plaisir sans cesse renouvelé que, chaque année, à cette tribune nous retrouvons, fidèle au rendez-vous, M. Albert Marinus, l'éminent folkloriste dont les ouvrages aussi variés qu'éloquents, axés sur nos traditions et coutumes continuent de faire autorité dans le monde scientifique et constituent toujours les livres de base et de chevet de tout chercheur consciencieux, qu'il soit amateur ou

professionnel. Cette fois encore, plus vert que jamais et sans se départir, un seul instant, de cette bonhomie qui lui est propre, M. Marinus propose à la méditation de ses innombrables admirateurs une pleine brassée de réflexions neuves, originales, percutantes, peut-être, mais toujours ordonnées, extraites de sa malle aux souvenirs. Car, c'est précisément de souvenirs que le conférencier compte entretenir son auditoire, sans doute de ces images plus ou moins confuses que le voyageur conserve gravées dans son cœur mais aussi et surtout de ces objets petits ou grands, onéreux ou bon marché que le touriste emporte, telle une relique, en guise de témoignage de son séjour parmi nous.

Sans autre transition, M. Marinus met le doigt sur la plaie dont est affecté ce secteur, somme toute important, d'une politique économique bien comprise. Alors que le souvenir touristique devrait être marqué du sceau du bon goût et posséder du caractère, de la personnalité, oserait-on dire, nous assistons au spectacle déprimant d'objets les plus disparates, dépourvus de tout cachet, jetés en vrac sur le marché. Il convient, pourtant, d'éliminer, coûte que coûte et à jamais, cette foule d'horreurs qui circulent librement et nuisent, au fond, à la renommée de notre pays. Un bon choix d'articles ne constituent-ils pas un élément de propagande non négligeable, n'ouvrent-ils pas la voie à toute une gamme de débouchés, ne font-ils pas partie intégrante de l'équipement touristique du pays? Ainsi, le conférencier en vient à définir la notion de souvenir touristique. Trois conditions sont, à ses yeux, nécessaires et suffisantes pour qu'il remplisse pleinement son rôle.

Tout d'abord, il importe que l'objet soit évocateur du pays où il est mis en vente, qu'il représente ce que la région où il est acquis offre de plus caractéristique. Que soient bannis, une fois pour toutes, ces produits anonymes, fabriqués en séries par la grosse industrie étrangère sur lesquels on se borne à accoler une étiquette « souvenir de... ».

28 MARS 1960

## Souvenirs touristiques

par M. Albert MARINUS

Le prix est le deuxième facteur à prendre en considération. Il faut, à cet égard, ne jamais perdre de vue que l'objet est destiné à être vendu à un grand nombre de personnes pour la plupart de condition moyenne, voire modeste. En conséquence, il importe de renoncer aux pièces uniques de collection en façonnant des articles peu coûteux, de présentation agréable, où la note artistique ne doit pas être exclue, pour autant.

Il est hautement souhaitable, enfin, précise M. Marinus, que les objets soient confectionnés à l'aide de matériaux indigènes. Les carreaux en céramique n'offrent-ils pas la possibilité de constituer des véritables collections vantant les sites, monuments et curiosités folkloriques de la Belgique? Est-il si déraisonnable d'imaginer un service tout entier qui s'achèterait, plat par plat, assiette par assiette, dans les différentes régions de notre pays? Le cas n'est-il pas déjà de pratique courante dans le domaine des cuillers à dessert? Et la glace et le bois, quelle gamme infinie de perspectives ces matières premières n'offrent-elles pas! Même l'ardoise tant décriée, à tort d'ailleurs, peut faire l'objet d'une exploitation rationnelle. Serait-il si ardu de confier à un artiste le soin de créer un sujet évocateur de nos régions comme par exemple la légende de saint Hubert, puis de charger des artisans éprouvés de la besogne d'exécution proprement dite. Bien des soirées d'hiver, que nos paysans et ouvriers passent dans un désœuvrement débilisant, seraient ainsi comblées.

Non, les vues personnelles de M. Marinus n'ont rien de chimérique ni d'utopique. Ne s'occupe-t-on pas en haut lieu, comme le soulignait hier encore M. M.-A. Duwaerts, de la réhabilitation et de la revalorisation des métiers d'art. Le conférencier termine son exposé solidement charpenté par quelques brèves considérations sur le second aspect des souvenirs touristiques, ceux-là mêmes qui frappent l'esprit et qui sont la base de l'impression bonne ou mauvaise que le ressortissant étranger garde de son séjour dans nos murs. Ici, que de sujets de lamentations! Où sont nos bannes publiques, nos fontaines qui chantent, nos gares, nos places et nos rues pavoisées et ornées pour accueillir dignement le visiteur? Plus prosaïquement, que sont devenues nos résidences? Ces lacunes sont souvent de nature à provoquer, chez le voyageur, un sentiment de frustration, de gêne comme s'il avait échoué sur une terre inhospitalière. Il importe, conclut M. Marinus, de remédier, au plus vite, à ce déplorable état de choses pour que notre pays sache non seulement garder le touriste mais encore l'inciter à revenir.

La voix du distingué folkloriste sera-t-elle entendue? Réussira-t-il l'exploit d'être prophète en son pays? Nous le souhaitons ardemment pour le plus grand profit d'une cause qui nous tient tous à cœur.

Y. B.

4 AVRIL 1960

## Parcs nationaux étrangers

par M. Fr. FOULON, conservateur du Parc National de Furfooz

Ainsi, nos Midis s'émanent. Nous les voyons encore, par rétrospection, à leur début, il y a douze ans déjà, intimidés et craintifs, se confinant prudemment dans un cadre strictement provincial, voire régional. Puis, sous la poussée de l'interprovincialisme dont ils furent, par ailleurs, une des chevilles ouvrières, ils s'enhardirent progressivement pour déborder bientôt les limites administratives du Brabant et chanter les attraits touristiques, les beautés incomparables des villes et des campagnes de notre délicieux pays. Pourtant, jamais à ce

jour, ils n'avaient poussé l'audace jusqu'à franchir nos bornes frontalières. C'est chose faite, à présent. Tout le mérite en revient à M. Fr. Foulon, qui, en sus de ses fonctions de conservateur du Parc National de Furfooz et d'administrateur de l'A.S.B.L. Ardenne et Gaume, développe d'éloquentes qualités d'ardent héraut et de vibrant messager dans la noble lutte menée par une poignée d'hommes courageux pour la sauvegarde des derniers refuges naturels de notre pays. De tels groupements, à l'idéal à la fois si élevé et si désintéressé méritent, à coup sûr, toute



Groupe de Macareux.  
(Réserves ornithologiques des Sept Îles)  
(Photo Pierre Didier, Bruxelles)

notre sympathie mais aussi un appui généreux tant sur le plan moral que matériel. L'expérience quotidienne ne nous démontre-t-elle pas qu'ils ont raison, ces infatigables et incorruptibles chantres de nos réserves végétales et animales ? Sous la poussée de jour en jour plus pressante du machinisme et de l'industrialisation à outrance, ne voit-on pas des régions aux allures édéniques ravagées et dévastées en quelques années, des immenses et imposantes forêts rasées pour ne plus laisser bientôt qu'un paysage lugubre dans sa désolation où tout atome de verdure est définitivement proscrit.

Ne voit-on pas aussi les bêtes sauvages inexorablement traquées et massacrées par nos armes meurtrières sans le moindre souci pour la conservation des espèces dont beaucoup, hélas, ont disparu à jamais. Ces quelques considérations montrent à suffisance le rôle essentiel dévolu aux Parcs Nationaux qui restent les seuls endroits du monde où les naturalistes sont encore en mesure d'enrichir et de parfaire leurs connaissances par l'observation et l'étude des variétés animales et végétales livrées, à l'abri de toute intervention humaine, au libre jeu des lois de la sélection naturelle.

Accompagnons, maintenant, le conférencier dans son fructueux périple à la découverte des réserves étrangères, à travers l'Europe d'abord, au delà des océans ensuite. Au rythme nerveux de superbes diapositives en couleurs se succédant suivant l'ingénieux procédé du fondu enchaîné agrémenté par un fond musical nuancé à souhait, nous gagnons la Suisse où s'étale dans la Haute Engadine, le Parc National des Grisons qui protège des sylves de conifères aux allures de forêt vierge, des fleurs sauvages des Alpes dont les racines s'insinuent dans les moindres fissures, une faune abondante d'altitude soustraite à l'action des chasseurs : carnassiers et rapaces qui se livrent à leur brigandage salutaire, craintives marmottes, élégants chamois au nombre de quinze cents, environ, fiers bouquetins aux puissantes encornures.

Déjà la caméra nerveuse nous conduit en Hollande où 60.000 hectares de terres et d'eau sont protégés par l'Etat malgré les impératifs exigeants de l'agriculture et de l'industrie d'un peuple en constant progrès dans le secteur démographique. Voici l'île de Texel et le Naardermeer qui abritent d'innom-

brables colonies d'oiseaux. Mais les Pays-Bas ne sont pas seulement ces décors de dunes, de polders, de moulins, de blanches voiles que les cartes illustrées ont vulgarisés. Ils sont aussi un pays de forêts où cerfs, chevreuils, mouflons et petit gibier s'épanouissent en liberté surveillée dans la réserve dirigée du Hoge Veluwe qui accueille, chaque année, la bagatelle de quatre cent mille visiteurs et qui, grâce au droit d'entrée perçu, permet d'apporter au mouvement en faveur de la protection de la nature l'aide financière dont l'absence se fait souvent sentir, ailleurs, d'une façon cruelle.

Sans autre transition par le miracle de l'image, nous coudoyons, maintenant, les rives enchanteresses de la Méditerranée. Nous sommes aux confins de la Camargue, cette terre à végétation basse d'une prenante et fascinante beauté dans son âpre dénuelement, paradis des botanistes et des biologistes, et dont les eaux saumâtres servent de refuge favori aux craintifs flamants roses. Un crochet en Alsace où toute une population vigilante assure la sauvegarde de ces admirables échassiers migrateurs que sont les cigognes avant d'atteindre, terme de notre circuit européen, les côtes déchiquetées de Bretagne où la réserve ornithologique des Sept Iles propose à notre admiration ses étonnantes colonies de macareux et de fous de Bassan. Grâce à l'avion intercontinental, nous pouvons encore explorer, dans les délais impartis au conférencier, les Etats-Unis d'Amérique, où s'achèvera, dans une vision paradisiaque, notre voyage enchanteur. Tour à tour, défilent le Parc National de Yellowstone, le premier créé dans le monde en 1872, peuplé d'animaux sauvages, de forêts à perte de vue, de rivières et lacs prestigieux, de chutes d'eau grandioses, de geysers impressionnants, le Grand Canyon du Colorado dont la profondeur dépasse en maints endroits 1.000 mètres tandis que la largeur atteint parfois 25 kilomètres et, enfin, la fameuse forêt de sequoia gigantesque dont les plus vieux ont 4.000 ans d'âge, les plus gros 6 mètres de diamètre et dont les plus grands frisent allègrement les 100 mètres.

Le brillant et lumineux exposé de ce champion en titre de la sauvegarde de nos réserves naturelles qu'est M. Foulon fut l'objet d'une ovation indescriptible, témoignage de l'intense intérêt du public vis-à-vis de ce sujet de portée universelle.

Y. B.

11 AVRIL 1960

## L'Arboretum de Tervuren

par M. LIENARD, régisseur de la Donation Royale

Ainsi fuit le temps. Nous voici parvenus au terme de ce merveilleux circuit qui nous a promenés par la parole et par l'image, tout au long de ses vingt étapes, à travers les sites inconnus, les villages ignorés, les villes méconnues, les trésors oubliés de notre délicieux pays. Ce soir, sonnera l'heure de la grande relâche jusqu'aux prochains frimas. Mais la vie continue et, demain déjà, la nature reprendra ses droits et parée de ses plus séduisants atours, nous lancera son appel irrésistible à l'aventure. Pour assurer le passage harmonieux de ces divertissements touristiques à caractère pédagogique que constituent nos conférences du lundi à cette forme active de tourisme que revêt pour nous l'évasion des beaux jours, pouvait-on rêver sujet plus adéquat, plus approprié que cet arboretum de Tervuren que le régisseur en personne de la Donation Royale, M. Liénard, ingénieur des Eaux et Forêts de l'Etat, était venu nous présenter avec l'enthousiasme primésautier d'un homme follement épris du calme et de la solitude de ses bois et qui entendait, à tout prix, nous faire partager son émerveillement.

L'Arboretum de Tervuren occupe à 12 km à l'E.S.E. de Bruxelles ce prolongement de la Forêt de Soignes mieux connu sous le nom de Bois des Capucins dont l'extraordinaire histoire fut contée à nos auditeurs, il y a quelques semaines à peine, par M. A. Vlemingq, le dynamique secrétaire de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes. Rappelons, ici, que le Bois des Capucins constitué, en ordre majeur, par une futaie de chênes issue de boisements exécutés vers les années 1875-1880 fut cédé par Léopold II à l'Etat belge. En 1902, sous les auspices de l'Administration de la Liste Civile et à l'initiative de M. Dubois, Directeur général des Eaux et Forêts, M. Ch. Bommer, conservateur du Jardin Botanique, professeur à l'Université de Bruxelles et membre du Conseil supérieur des forêts créa sur ce terrain appartenant à la Donation Royale, l'arboretum géographique de Tervuren où furent rassemblées les associations forestières les plus remarquables de la zone tempérée septentrionale en un essai, sans précédent, d'acclimation en Belgique de ces essences exotiques. Mais à l'inverse des arboretums classiques comme celui de Groenendael où les espèces d'arbres susceptibles de croître dans nos régions sont collectionnées suivant l'ordre systématique des familles auxquelles elles appartiennent, celui de Tervuren tend à nous donner une image valable des types de forêts les plus accomplis en fonction de leur importance respective dans leurs pays d'origine.

Nonobstant les difficultés innombrables rencontrées en cours de réalisation, cet arboretum offre un exemple valable d'illustration de géographie botanique. D'une superficie d'environ 100 hectares, il est divisé en deux sections : celle du Nouveau Continent d'une étendue approximative de 65 hectares et celle de l'Ancien Continent peuplant les 35 hectares restants. Ces sections sont, à leur tour, subdivisées en quarante groupes.

Au total l'arboretum renferme 310 espèces différentes dont 110 relatives aux conifères et 200 aux bois feuillus. Maintenant, pendu aux lèvres du conférencier et attentif aux explications qu'il fournit avec une étonnante prodigalité, le public parcourt en imagination cet hémisphère nord du cercle polaire au 40° parallèle et des bords du Pacifique jusqu'en Asie en traversant l'Amérique et l'Europe. Il fait, ainsi, au hasard de cet immense périple, connaissance avec les forêts du bassin de l'Océan Pacifique réparties en deux catégories, celle de

la région côtière, patrie des arbres géants dont le groupe le plus représentatif et le plus spectaculaire consacré aux Montagnes des Cascades s'étend sur près de 4 hectares et celle de la région continentale, avec les massifs forestiers du bassin atlantique, aussi, en grande partie constitués de feuillus, soit en peuplements purs, soit en mélange avec des résineux, avec les forêts de l'Ancien Continent, enfin, où le groupe de l'archipel nippon, illustré dans le domaine de Tervuren avec un luxe de détails étonnant, figure parmi les sections les plus réussies de l'arboretum.

Après avoir rappelé cette vérité première que l'Arboretum est un être vivant qui naît, se développe, fructifie, s'épanouit et, hélas, s'épuise aussi et dépérit même, posant d'angoissants problèmes de rajeunissement et de renouvellement chaque fois que certains groupes parviennent au stade de l'étiollement, M. Liénard convia le public, en guise de conclusion à son exposé et de préambule à la visite guidée de l'arboretum que M. M.A. Ducaerts compte organiser prochainement à l'intention des membres de la Fédération, à assister à la projection d'un court métrage en couleurs vantant les richesses naturelles de ce domaine. Il s'agissait, certes, de l'œuvre d'un amateur mais toute vibrante de spontanéité au pouvoir prodigieux de séduction.

Quant à M. Liénard qui fut, à la fois, un conférencier hautement avisé et un commentateur finement spirituel, nous dirons de lui, usant pour la circonstance d'une expression chère aux anglo-saxons, qu'il fut « the last but not the least ».

Y. B.

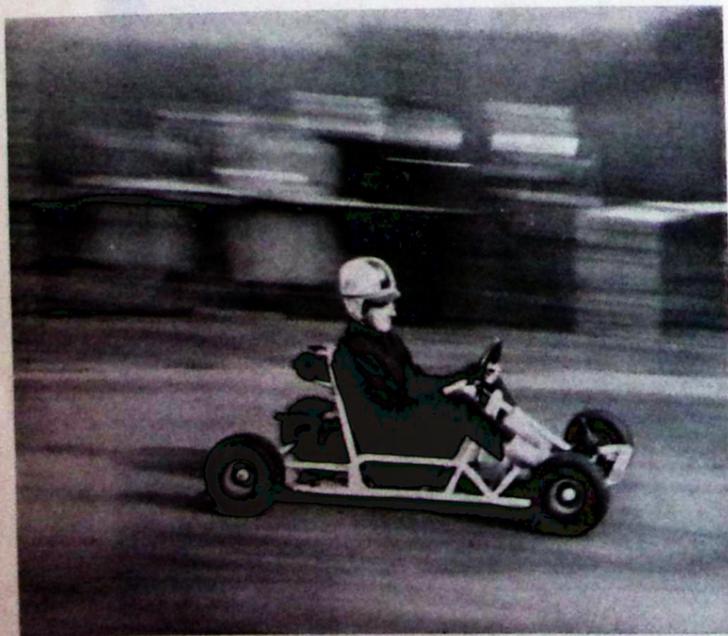


TERVUREN - Groupe de la Sierra Nevada.

## Aménagement d'une piste permanente de Karting à Overijse

Malgré le lourd handicap causé par les proportions démesurées de son territoire (4.500 ha) qui font d'Overijse la localité la plus étendue de notre province, cette commune est parvenue, en peu de temps, à devenir une des places fortes du tourisme brabançon. Dans cette ascension foudroyante, les festivités organisées, chaque année, à l'époque des vendanges, en faveur du vin et du raisin belges, ont joué un rôle prépondérant. Drainant vers elles, à chaque édition, un public de plus en plus dense — n'a-t-on pas dénombré quelque 50.000 spectateurs, l'an passé — elles offrent aux visiteurs l'occasion de se laisser imprégner par le charme tour à tour agreste et sylvestre des lieux, de goûter aux joies de la découverte des monuments et demeures historiques de la région, d'embrasser d'un regard contemplatif cet essaim de serres qui habillent le paysage de la plus belle des parures.

Ainsi choyée par les masses, toute localité autre qu'Overijse se serait estimée comblée. Mais la cité-reine du raisin, dirigée par une administration vigilante et clairvoyante agissant de concert avec un syndicat d'initiative au dynamisme communicatif entend — et le proclame ouvertement — ne pas limiter ses activités à la seule propagande en faveur du divin fruit. Elle compte, au contraire, utiliser toutes les ressources de son territoire en fonction de notre vie moderne et au



rythme des besoins et des exigences nouvelles. C'est dans cet ordre d'idées qu'en complet accord avec le Karting-Club de Belgique, elle a pris la décision d'aménager, au cœur même du pittoresque hameau de Tombeek, à 5 km de Wavre et à moins de 20 km de la capitale, la première piste permanente de Belgique à l'usage des fervents de ce sport nouveau, en passe de connaître, chez nous, un succès prodigieux, communément désigné sous l'étiquette anglo-saxonne de Karting.

Lancée, il y a quatre ans à peine, aux Etats-Unis d'Amérique, cette formule inédite, visant à démocratiser le sport automobile, à en éliminer les risques pour ne garder que la virtuosité et le plaisir du pilotage en circuit, connu rapidement, outre Atlantique, un essor fantastique se chiffrait suivant les statistiques les plus récentes à un demi million d'adeptes. Par le truchement de la Grande-Bretagne où quelque 1.500 clubs attestent son étonnante vitalité, elle tend présentement à conquérir toute l'Europe ; la France ne possède-t-elle pas déjà une centaine de pistes et un bon millier d'adhérents. Chez nous, hélas, hormis quelques compétitions isolées organisées sur une petite échelle et sur des terrains de fortune, aucun endroit approprié n'avait été aménagé, à ce jour, en faveur des fervents de ce sport captivant. C'est pourquoi, l'initiative de la commune d'Overijse mérite tous les éloges comme d'ailleurs la démonstration de Go-Kart qu'elle avait organisée, le 31 mars dernier, dans les installations de son marché couvert à l'effet d'attirer l'attention du public sur cette pratique originale. Pour la circonstance, quelques célébrités du sport automobile, au premier rang desquelles figuraient André Pilette, champion de Belgique 1954 et Paul Frère, un de nos as nationaux, avaient tenu à prêter leur concours à cette exhibition. Montés sur leurs petits engins, curieuses carcasses, dont le poids moyen ne dépasse pas 50 kilos, dotées de quatre roues, de deux pédales, l'une servant de frein et l'autre d'accélérateur, d'un ou de deux moteurs et d'un volant, ils effectuèrent, une heure durant, une ronde infernale à des vitesses vertigineuses (75 à 80 km/h) si l'on considère le gabarit et la puissance réduite de ces véhicules, prouvant à l'envi la maniabilité, la souplesse, la sécurité, la régularité et la simplicité de fonctionnement de ces bolides miniatures.

La cause est entendue. Désormais, tous les passionnés du Karting se donneront rendez-vous, à Tombeek-Overijse, sur la première piste permanente du pays, pour y savourer les saines joies de ce sport envoûtant et dispensateur de sensations fortes.

Y. B.

## Un joyau architectural du Moyen Age

### L'ABBAYE CISTERCIENNE DE VILLERS

*Aux confins des Ardennes brabançonnaises, au milieu d'un décor prestigieux de bois, de forêts, se dressent, imposantes et majestueuses, les ruines de l'Abbaye Cistercienne de Villers.*

*Le spectacle émouvant de ces splendides vestiges attire, chaque année, des dizaines de milliers de visiteurs, des touristes et des savants. Ces ruines grandioses évoquent à jamais le souvenir du monastère de saint Bernard, l'un des joyaux de l'architecture du moyen âge.*

*Dans le très intéressant rapport sur « L'Eglise abbatiale de Villers-la-Ville » qu'il présenta le 18 janvier 1876 à la Commission Royale des Monuments, M. Coulon, le savant archéologue a dit notamment : Les ruines de Villers présentent un aspect très imposant. Composées d'un grand nombre de bâtiments construits avec somptuosité, isolées dans un beau vallon, au milieu de bois, elles produisent l'effet le plus puissant sur celui qui les contemple. Des colonnes qui les entourent, on peut admirablement en saisir l'ensemble.*

*L'église de Villers, je parle du vaisseau ogival primaire du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, est une œuvre magistrale, dans laquelle l'architecte s'est, non seulement, montré à la hauteur des progrès de son époque, mais encore a réalisé par des moyens simples et logiques d'avantageuses innovations. L'ordonnance du temple est pleine d'ampleur et de relief et chacun est d'accord pour reconnaître l'élégance de ses proportions.*

*La construction, faite de matériaux qui, très certainement, étaient pour la première fois employés à cette échelle, est bien pondérée et équilibrée ; elle résulte de calculs certains et dénote une expérience consommée.*

VILLERS-LA-VILLE - Les ruines du chœur de l'église abbatiale.

*J'ai vainement cherché quelque point de construction où l'on aurait pu prendre le maître de l'œuvre en défaut, un fragment quelconque où son talent aurait dévié ou faibli par erreur de calcul, je n'ai rien trouvé. Partout, ce qui marque le dépérissement est dû au vandalisme du siècle dernier sans lequel tout serait resté dans un état de parfaite solidité. L'église de Villers n'avait point alors parcouru la moitié de la carrière à laquelle elle pouvait prétendre.*

*L'architecte restera le strict observateur de la règle de saint Bernard à l'époque où cette règle était déjà moins suivie. Le célèbre abbé de Clairvaux n'a pu rêver un monument respectant davantage ses goûts de simplicité et qui réunit plus de grandeur et de noblesse.*

*Dans leur dégradation, ces vestiges, témoins de la splendeur au moyen âge, gardent une extraordinaire grandeur.*

Heures de visites :

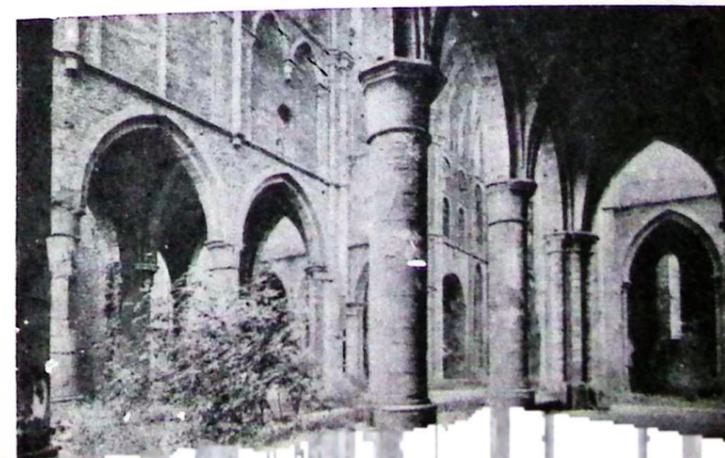
Le dimanche seulement : du 1<sup>er</sup> novembre à fin février : de 8 à 16 h 30.

Journellement :

du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril : de 8 à 18 h 30.

du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre : de 8 à 20 h.

du 16 septembre au 31 octobre : de 8 à 18 h 30.



# Calendrier touristique et folklorique

## MAI

ASSE, 15 : Dans le centre de la commune, inauguration d'un complexe de rues avec la participation de la Musique Royale des Guides.

BRAINE-L'ALLEUD, 14-15 : Concerts musicaux dans le parc communal à l'occasion de son inauguration.

BRUXELLES, jusqu'au 11 : Foire internationale de Bruxelles dans les Grands Palais du Centenaire.

1 : Tir du Roy et exposition du Livre d'Or.

Serment Royal des Archers au Berceau de Guillaume Tell (1833) (à St Jean-Baptiste, rue de Laeken, 95).  
du 2 au 28 : Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique (Palais des Beaux-Arts).

29 : Messe des Roys du Grand Serment royal et de Saint-Georges des Arbalétriers (Eglise du Sablon).

31 : Concert donné par le lauréat classé premier au concours musical Reine Elisabeth de Belgique.

jusqu'au 21 juin : Festival de Bruxelles (Palais des Beaux-Arts et Théâtre Royal de la Monnaie).

ELEWIJT, à partir du 15 : Exposition : Rubens, Ambassadeur.

GRIMBERGEN, 1-8-13-14-15-22-26-29 : A l'abbaye, concerts de carillon par le Père Feyen, carillonneur.

HAL : Tous les dimanches « Jeu Marial ».

Durant le mois, exposition d'art, à l'occasion du 650<sup>e</sup> anniversaire de la consécration de l'église.

IXELLES, 29 : Sortie-collecte publicitaire et carnavalesque organisée par le Cercle Royal Philanthropique « L'Elan ».

LOUVAIN, 26 : Célébration du Rerum Novarum.

MARBAIS, 1 : Procession religieuse et folklorique de la Sainte-Croix. Départ à 4 h. du matin.

NIVELLES, du 21 au 30 : Fêtes communales du printemps.

SAINT-GILLES, du 14 au 19 : Exposition centrale des dessins d'enfants dans le préau de l'école primaire n° 6, rue de Bordeaux.

VILVORDE, 7-8 : Kermesse de la Consolation.  
9 : Grand concours national agricole.

WOLUWE-SAINT-LAMBERT, 1 : Pèlerinage à Marie la Misérable.

## JUIN

ANDERLECHT, 6 : Grande procession historique de Saint-Guidon.

GRIMBERGEN, 2-5-6 : A l'abbaye, concerts de carillon par le Père Feyen, carillonneur.

HAL, 5 : Cortège historique de N.-D. de Hal et Foire de Pentecôte.

Tous les dimanches « Jeu Marial ».

NIVELLES, 5-6 : Fête de Bois-de-Nivelles.  
6 : Concours et expertises agricoles.

TERVUREN, 6 : Grande procession dans les principales artères de la commune.

ANDERLECHT — La statue de saint Guidon est portée à bras d'hommes durant toute la procession. (Photo C.G.T.)



## Joli mois de mai

Colportant ses muguet et ses vœux de bonheur,  
Mai va de porte en porte et de ville en village  
En confiant au vent son multiple message :  
Doux parfums vagabonds, chants d'oiseaux et couleurs.

Il connaît tes chemins, tes taillis, tes collines  
Et chacun des quartiers de ta forêt, Brabant,  
Car c'est depuis toujours qu'il orne ton printemps  
De boutons-d'or, d'iris, d'œillets et d'églantines.

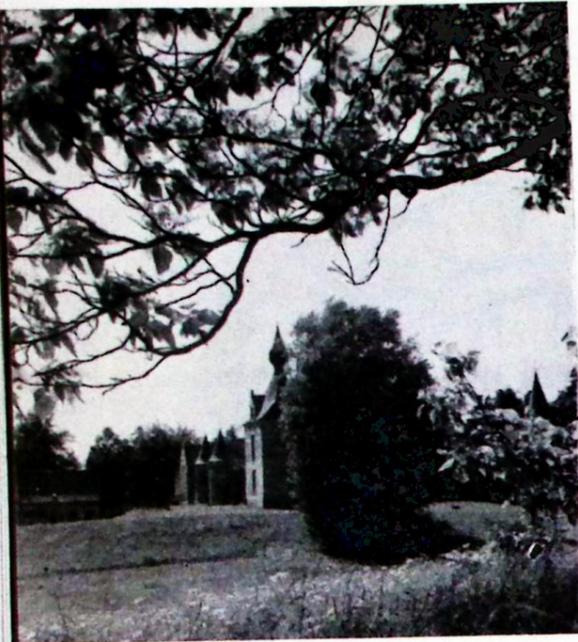
Il pose, sur la branche, un loriot criard,  
Fait monter l'alouette au-dessus des nuages  
Et sa clarté vernit et lustre les feuillages  
Déployant, sur l'azur, leurs larges étendards.

O tous les jeunes verts de Meerdael et La Cambre,  
La pâleur et le bleu des lilas en bouquets  
Et la sève accrochant, aux buissons de genêts,  
D'étincellants colliers de perles d'or et d'ambre !

Qu'il est beau, le Brabant, quand mai lui fait retour !  
Les poulains, au galop, font le tour des pâtures  
Tandis que dans le ciel, de leur souple écriture,  
Les pigeons du bonheur tracent des mots d'amour !

Joseph DELMELLE





LEEFDAAL - Le château. (Photo Ooms)

## EXCURSIONS - VISITES - ITINÉRAIRES

### EXCURSIONS CYCLISTES DOMINICALES DE « PEGASE »

(faites en avril et données à titre documentaire)

1. Le Ry Ternel. Réunion à l'entrée du Bois de la Cambre, Espinette Centrale, Rhode-Saint-Genèse, Sept Fontaines, Colipain, Wauthier-Braine, Le Sacrement, Haut-Ittre, Le Ry Ternel, Ittre, Ferme de Haute Borne, Château de Clabecq, Malheide, Hal, Ruisbroek, Bruxelles - 60 km.
2. Réunion Place Saint-Denis, à Forest, Vlezenbeek, Gaasbeek, Leeuw-Saint-Pierre, Pepingen, Bellingen, Heikruis, Bois de Strihoux, Bierghes, Tubize, Clabecq, Tourneppe, Bruxelles. 75 km.

### EXCURSIONS PÉDESTRES DOMINICALES DE « PEGASE »

(faites en avril et données à titre documentaire)

1. Réunion place Rouppe. En tram jusqu'à Waterloo (Joli Bois), Roussart, Les Baraques, Haut-Ransbeek, Bas-Ransbeek, Ohain, Chaubrière, Audrimont, Genval, Ferme Baudet, La Maserine, La Hulpe - 15 km.
2. La Forêt de Meerdaal. Réunion, rue Verbist (Place St Josse). En tram vicinal pour Leefdaal, Château, La Voer, Neerijse, Heide, Kanterbos, Les Eaux Douces, Chapelle N.D. de Steenberg, Forêt de Meerdaal, Wez, Malaise, Florival. Retour en train - 18 km.

## Les Journées d'Etudes des Fédérations Touristiques et des Syndicats d'Initiative

Les deuxièmes journées nationales d'études des Fédérations touristiques et des Syndicats d'Initiative organisées, à l'initiative du Commissariat général au Tourisme, par la Fédération Touristique de la Province de Brabant se sont déroulées le samedi 9 et dimanche 10 avril dernier dans les spacieuses installations du Centre d'Enseignement et de Recherches des Industries Alimentaires (C.E.R.I.A.) à Anderlecht, en présence de très nombreux représentants des associations intéressées.

La matinée du samedi fut entièrement consacrée à l'audition, suivie de discussions, d'exposés de MM. W. Deswarte, directeur général de la Sabena, C. Bertrand, directeur général de la Marine et C. Van Cauwenberge, directeur du service commercial de la Société Nationale des Chemins de fer belges sur le thème « Les perspectives d'avenir du tourisme envisagées sous l'angle des transports ». A la tribune avaient pris place, outre les trois orateurs, MM. Haulot, commissaire général au Tourisme qui dirigea les débats, Six, commissaire général adjoint, Spaelant, député permanent, président, et M.-A. Duwaerts, secrétaire permanent de notre Fédération.

M. Deswarte souligna, d'abord que, contrairement à une opinion couramment admise chez nous suivant laquelle toute la propagande de la Sabena tendrait à convaincre nos compatriotes à partir à l'étranger, plus de 60 % des passagers

utilisant nos lignes internationales (si l'on excepte la liaison Belgique-Congo) sont étrangers. Au surplus, les Belges se rendant à l'étranger constituent, selon lui, d'excellents agents de diffusion en faveur de notre tourisme national. Après avoir fait état des difficultés inhérentes à l'exploitation du transport aérien dues notamment au problème tarifaire et au caractère saisonnier du tourisme M. Deswarte trouva des raisons d'espérer dans l'élévation constante du standing social et le développement des loisirs et du goût des voyages à condition, dit-il, que les Pouvoirs publics, pour leur part, consentent à fournir un effort supplémentaire pour le financement de la propagande.

M. C. Bertrand, de son côté, rappela que, du point de vue maritime, la seule voie directe d'apport de touristes étrangers en Belgique reste la ligne Ostende-Douvres dont le trafic voyageurs en progression constante se concentre principalement pendant les mois d'été attestant de l'ascendant pris par la clientèle « touristes » sur la clientèle « hommes d'affaires » qui utilise de préférence l'avion.

Quant à M. Van Cauwenberge, il signala, notamment, les efforts accomplis par les chemins de fer belges en vue d'assurer, dans les conditions optima, le transport de la clientèle aussi bien ordinaire que touristique tout en mettant l'accent sur les nombreux avantages et les innumérables facilités accordés aux voya-

geurs tant individuels que groupés à l'effet de promouvoir et de développer le tourisme dans nos régions.

Après le déjeuner, offert par les autorités provinciales du Brabant et servi dans l'élégante rotonde de l'Ecole d'Industrie hôtelière et de Tourisme, qui réunit, en sus des congressistes, M. Hallet, représentant M. Segers, ministre des Communications ainsi que MM. Cantilhon et Allès, députés permanents et respectivement président honoraire et vice-président de notre Fédération, MM. Jean Robert et Arthur Haulot traitèrent devant l'assemblée des perspectives actuelles du tourisme international dans l'optique des grands organismes internationaux.

M. J. Robert, en sa qualité de président de la Fédération Internationale des Agences de Voyages, après avoir évoqué le rôle éminent dévolu aux agences de voyages dans le secteur de l'évasion et de la propagande touristique grâce à leur capacité de faire office de régulateur du trafic, en vint à regretter que les dites agences ne jouissent pas encore de statut juridique protégeant l'exercice de la profession et à déplorer le maintien de la taxation de 2 à 5 % imposée sur les services que les bureaux belges sont amenés à fournir à leurs collègues étrangers. M. Arthur Haulot, qui lui succéda en tant que président de la Commission Européenne du Tourisme, insista plus particulièrement sur la développement

constant du tourisme en passe de devenir un phénomène mondial et d'acquiescer droit de cité dans tous les pays. Cette place prépondérante dans la vie des nations, le tourisme la mérite. N'est-il pas la réponse la plus complète à la préoccupation des hommes de peupler leurs loisirs, assoiffés qu'ils sont de voir du neuf, de l'inconnu, de l'original. A nous, conclut M. Haulot, d'être attentifs et vigilants et d'offrir au visiteur de passage ce que notre folklore, nos traditions, nos sites et nos villes ont de plus valable et de plus exaltant.

La matinée du dimanche fut réservée aux travaux en sections. L'étude porta, en ordre principal, sur les perspectives d'une collaboration plus étroite entre le Commissariat général au Tourisme et les syndicats d'initiative ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation rationnelle de ces syndicats. Ces sujets furent traités à la section française par MM. Brouet, inspecteur au Commissariat général au Tourisme, Van Belle, directeur de la Fédération provinciale du Tourisme de Liège, et Remy, secrétaire général du Syndicat d'Initiative de Dinant et à la section néerlandaise par MM. Six, Van Moerkercke, directeur de la Fédération provinciale du Tourisme de la Flandre orientale et Vandewalle, directeur du Bureau de Tourisme de la ville de Gand. Ces matières firent l'objet d'échanges de vues fructueux et enrichis-

sons qui aboutirent au dépôt de résolutions dont il nous plaît de souligner, ici, le caractère éminemment constructif.

Après-midi, l'assemblée, réunie en séance plénière, décida d'abord de continuer à tenir ses assises à Bruxelles dont l'accès est aisé pour tous les participants. En compensation, une journée de tourisme amical et récréatif aura lieu, chaque année, alternativement en pays flamand et en pays wallon. Cette saison, ce sera Liège qui servira, le 25 septembre prochain, de cadre à cette rencontre fraternelle avec, au programme, une excursion dans la vallée industrielle de la Vesdre. Puis l'assemblée clôtura ses débats par l'adoption, à l'unanimité des membres présents, d'une série de résolutions et de vœux d'où nous détacherons, comme particulièrement significatifs de l'esprit à la fois critique et dynamique qui présida aux travaux, les points suivants :

- Le souhait émis par les syndicats d'initiative fonctionnant en tant qu'organismes communaux de voir rechercher les moyens devant permettre de ne plus les charger de tâches sans relation directe avec leur mission ou du moins que les autorités leur fournissent les appoints financiers et matériels indispensables à l'accomplissement de ces missions.
- L'intervention des pouvoirs publics provinciaux et communaux dans une

plus large mesure dans l'alimentation des budgets des syndicats d'initiative.

- Le groupement, dans toute la mesure du possible, des syndicats d'initiative.
  - La présentation des budgets et des comptes des syndicats d'initiative à l'aide d'un formulaire unique et simplifié.
  - La création d'un manuel à l'usage des syndicats d'initiative ainsi que d'une carte annuelle d'identité touristique réservée, en principe, aux président, secrétaire et trésorier des syndicats d'initiative et destinée à reconnaître leurs mérites et à faciliter leurs relations sur le plan national et international.
  - L'organisation, au cours du prochain congrès de 1961, d'une session axée sur le tourisme belge à l'échelle nationale, provinciale, régionale et locale et le déroulement des débats sur la base d'une traduction simultanée permettant à chaque congressiste de s'exprimer dans la langue de son choix.
- Ces journées auront consacré, avec éclat, la prise de conscience de cette communauté d'intérêt qui lie l'ensemble des organismes touristiques et qui, au vu des bases jetées et des résultats déjà acquis, fait bien augurer de l'avenir.

Y. B.

## CONTACTS

### 950 ARTISTES DE 13 NATIONS PRESENTERONT 24 SPECTACLES AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE BRUXELLES

A la suite du très grand succès remporté, l'année de l'Exposition, par le Festival Mondial de Bruxelles, les promoteurs de celui-ci — l'Association pour la Diffusion artistique et culturelle, société auxiliaire du Palais des Beaux-Arts, et le Centre belge des Echanges culturels internationaux — ont décidé de renouveler leur initiative sous la forme d'un Festival international qui se déroulera désormais tous les deux ans à Bruxelles. Cette année, il se déroulera conjointement avec les épreuves du Concours musical Reine Elisabeth, mais, pour l'avenir, un accord a été pris aux termes duquel le Festival aura lieu les années paires et le Concours les années impaires.

Au cours d'une réunion d'information qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, sous la présidence de Mme Van Leynseele, échevin des Beaux-Arts, et en présence notamment de MM. Burgaud, conseiller culturel de l'ambassade de France ; Sion, conseiller du ministère des Affaires culturelles ; Dewaele, président de la Chambre de Commerce ; Janet, directeur du Palais des Beaux-Arts ; Domani, directeur du Théâtre de Poche, et Duwaerts, chef du Service des Recherches folkloriques et historiques de la

Province de Brabant ; MM. Maurice Huisman, directeur du Centre belge des Echanges culturels ; Paul Willems, directeur de l'A.D.A.C., et Van Vlaenderen, secrétaire général du Centre belge du Théâtre, ont précisé le programme de ce Festival, qui s'étendra du 2 mai au 23 juin et dont nos lecteurs trouveront en page de couverture les jours, heures et spectacles détaillés.

### AU THEATRE DE LA MONNAIE

A l'occasion de ce Festival, le Théâtre de la Monnaie accueillera d'abord le Sadler's Wells Opera, de Londres, qui présentera « Le Vaisseau fantôme », de Wagner, « Cendrillon », de Rossini, et « The Moon and Six Pence », de Gardner.

Le ballet de Bombay lui succédera ; c'est un ensemble de 24 personnes qui a su libérer la danse de l'Inde de ses concepts classiques sans tomber dans l'occidentalisation.

On verra ensuite, pour la première fois, l'Opéra de Sofia, avec ses chœurs, son orchestre et ses solistes, dans « La Dame de Pique », de Tchaïkovsky, et « Boris Godounov », de Moussorgsky, dans des costumes qui sont l'exacte reproduction de ceux qui sont conservés au Kremlin.

Au début de juin, le T.R.M. recevra l'American Ballet Theatre, qui se produira dans deux programmes différents.

Le T.R.M. lui-même participera à ce Festival par une création réalisée de concert avec la Télévision ; il s'agit de « Elektra », un ballet de Janine Charrat, dansé sur le texte même de Sophocle, et de « La Voix humaine », de Cocteau et Poulenc, avec Denise Duval.

### AU PALAIS DES BEAUX-ARTS

D'autres manifestations auront pour cadre la grande salle du Palais des Beaux-Arts.

Son premier hôte sera le Théâtre National Populaire de Jean Vilar, qui jouera trois spectacles : « Le Triomphe de l'Amour », de Marivaux ; « Henri IV », de Pirandello ; « Le Faiseur », de Balzac.

En juin, le Palais des Beaux-Arts accueillera d'abord le Ballet national hongrois, ensemble de 105 danseurs, chanteurs et musiciens, qui revient à Bruxelles pour la deuxième fois, puis les étoiles du Bolshoi, qui se produiront dans deux programmes différents.

### THEATRE D'AVANT-GARDE

Dans la salle de musique de chambre du Palais des Beaux-Arts, une dizaine de troupes présenteront en langue originale, entre le 12 et le 31 mai, les dernières créations d'avant-garde de leur répertoire.

L'Allemagne déléguera les Schauspielhaus Bochum et Schlosstheater Celle,

dans du Wedekind et du Ghirardini ; l'Afrique du Sud sera représentée par le New Africa Group, qui présentera une pièce d'un jeune auteur sud-africain ; Los Juglares pour l'Espagne, la Compagnie Test pour la Hollande et trois compagnies polonaises montreront le théâtre d'avant-garde de leurs pays respectifs ; la Finlande sera également présente au rendez-vous, ainsi que la France, dont la Compagnie Polieri jouera du Faye, de l'Arrabal et du Thibaudeau.

Quant à la Belgique, ce seront vraisemblablement le Nederlands Kamertoneel et une troupe d'expression française — qui pourrait être le Théâtre de Poche — qui figureront au programme de cette confrontation internationale.

#### LE JEU D'EGMONT SUR LA GRAND-PLACE

Enfin, hors Festival, diverses représentations auront lieu sur la Grand-Place de Bruxelles.

Mme Van Leynseele annonça, en effet, que grâce au concours de la province de Brabant, des spectacles du Théâtre Flamand et du Théâtre de la Monnaie seraient donnés sur la Grand-Place, où l'on reverra aussi l'Ommegang ainsi que le « Jeu d'Egmont » ; ce dernier sera remonté les 14, 15, 16, 17 et 18 septembre.

#### SPECTACLE « SON ET LUMIERE » A LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES

Se découpant superbement au cœur même de cet îlot sacré à la sauvegarde duquel une administration communale clairvoyante veille avec un soin jaloux, la Grand-Place de Bruxelles reste ce centre magnétique qui attire irrésistiblement et infailliblement le visiteur qu'il soit belge ou étranger au point de prendre à certaines périodes de l'année les allures d'un authentique caravansérail où se coudoient toutes les races, où se parlent toutes les langues, tous les dialectes. Rien d'étonnant, dès lors, que ce bastion du tourisme dans notre capitale ait toujours fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités souciennes de son rayonnement.

Pourvue, déjà, depuis belle lurette, d'un éclairage savamment étudié qui mettait particulièrement en relief ses beautés architecturales, la Grand-Place verra, dorénavant, son standing touristique encore accru, par le déroulement, durant les mois d'été, d'un spectacle « Son et Lumière » dû à l'initiative de Mme Van Leynseele, échevin des Beaux-Arts et des Fêtes publiques et inclus dans un vaste programme de festivités à caractère international qui auront cette place publique pour cadre. Ce « Son et Lumière » conçu suivant une technique entièrement nouvelle nécessitera l'utilisation de près de 400 projecteurs et aura comme décor unique l'hôtel de ville. Il consistera essentiellement en un jeu d'illumination avec accompagnement musical sélectionné parmi les œuvres les plus marquantes de compositeurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Entièrement monté sur bande magnétique,

il sera commandé automatiquement et ne nécessitera, hormis le technicien de service, l'utilisation d'aucune main d'œuvre.

Le spectacle d'une durée approximative de 30 minutes s'ouvrira au son des trompettes thébaines. Il n'évoquera pas, comme c'est généralement le cas dans les représentations similaires, une histoire, se bornant par des jeux d'éclairages spéciaux de couleurs différentes, scrupuleusement chronométrés, d'illustrer, tantôt successivement, tantôt simultanément, les splendeurs architecturales de l'Hôtel de ville, divisé en secteurs pour la circonstance. Cette réalisation prometteuse est due à la régie talentueuse de M. Van Mossevelde, ingénieur en chef, directeur du Service d'Electricité de la ville de Bruxelles.

Ces représentations qui augmenteront encore le pouvoir attractif de la Grand-Place de Bruxelles se donneront pendant toute la saison touristique, soit de mai à septembre, trois fois par semaine, en l'occurrence les samedis, dimanches et mercredis dès que la nuit sera entièrement tombée soit vers 21 h. en septembre, vers 21 h.30 en mai et août et vers 22 h. en juin et juillet. L'accès de la Grand-Place sera, par ailleurs, entièrement gratuit et la circulation ne fera l'objet d'aucune entrave pendant le déroulement du spectacle.

#### INAUGURATION D'UN TERRAIN DE CAMPING-CARAVANING A WEZEMBEEK-OPPEM

Le magnifique réseau de terrains réservés aux amateurs de camping-caravaning qui se déploie, en éventail, à travers tout le Brabant vient de s'enrichir d'une nouvelle unité et non des moindres. C'est, en effet, aux abords mêmes de la capitale, au cœur de la coquette et riante commune de Wezembeek-Oppeem, qu'a été inauguré officiellement, à la veille des vacances pascales, le terrain de camping et caravaning dénommé « La Fermette ». Œuvre du Royal Automobile Club de Belgique qui a trouvé, au cours des travaux d'aménagement du domaine, un soutien sérieux et attentif de la part d'une administration communale clairvoyante et dynamique, il étale avec fierté, en bordure de la pittoresque et paisible drève de la Ferme, ses trois hectares magnifiquement ordonnés et pourvus d'installations ultra modernes susceptibles de satisfaire les plus exigeants. C'est ainsi que les campeurs trouveront, à leur disposition un complexe de bâtiments frais et riants comprenant ferme, magasin, douches, bureaux qui leur réserveront, entre autres commodités, la faculté de poster leur courrier sur place et d'opérer, sans déplacement, le change de leur monnaie. En outre, les sportifs pourront se livrer librement au plaisir de la pétanque sur cinq pistes spécialement agencés à cette fin. De surcroît, d'autres travaux, qui sont sur le point de franchir le cap initial du nivellement, sont présentement en cours sur un terrain contigu à l'effet de doter la commune d'une plaine de jeux à l'usage de

la jeunesse. Enfin, il est en question d'acquiescer, dans un proche avenir, une parcelle du camp aux fins d'y installer un manège de poneys et d'y installer sûr, les délices des petits.

Comme on le voit, ce magnifique enclos ouvert, toute l'année est appelé aux plus spectaculaires développements. Dès à présent, il se fait fort de procurer à tous ceux qui l'adopteront comme gîte cet air pur et ce calme qui sont les ferments indispensables à toute régénérescence du corps et de l'esprit.

#### SAINT-JOSSE-TEN-NOODE AU XIX<sup>e</sup> SIECLE

S'il n'y avait pas eu les travaux de la jonction ferroviaire Nord-Midi qui éventrèrent douloureusement son territoire mais qui, paradoxalement, furent à la base de la politique audacieuse de reconstruction dont le Centre International Rogier constitue, peut-être, l'exemple le plus accompli, Saint-Josse-ten-Noode serait, sans doute, restée ce qu'elle était, il y a cinquante ans déjà, une commune qui a franchi le cap de l'épanouissement et qui, à défaut de pouvoir encore s'étendre, lutte désespérément contre l'étouffement qui la menace. Cependant il n'en fut pas toujours ainsi. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le récent ouvrage qu'Yvonne du Jacquier, archiviste communale a consacré à l'histoire de la commune au XIX<sup>e</sup> siècle. Que d'enseignements à retirer de cette lecture : que de révélations aussi en découvrant le « Ten Noey » de jadis, paisible bourgade à l'allure campagnarde, d'une superficie égale au double de l'actuelle mais forte seulement de quelque trois mille autochtones. Puis de suivre, pas à pas, l'accroissement prodigieux de sa population auquel l'achèvement du boulevard de petite ceinture ne fut pas étranger, accroissement qui se chiffrera en 1900, malgré le rétrécissement de sa superficie, par quelque trente mille habitants supplémentaires.

En historien avisé, l'auteur fouille dans ce passé encore si proche et sous sa plume alerte, dans un style à la fois simple et incisif, il ressuscite pour nous quelques sommités et gloires du monde de la science, des arts et de la politique qui aimèrent vivre ou séjourner dans la commune et dont les noms — Charles Rogier, Henri Vieuxtemps, Metternich, Adolphe Quetelet et bien d'autres — sont parvenus jusqu'à nous tout auréolés d'une gloire vaillamment conquise. Ail- leurs, dans des pages plaisantes où son ton se fait subitement enjoué, elle nous conte moult anecdotes qui dégagent un agréable fumet de la joie de vivre d'une population gouailleuse à souhait.

Cet ouvrage, préfacé par M<sup>e</sup> Albert Guislain et l'Académie et richement illustré peut être obtenu, par voie de souscription adressée à Madame Yvonne du Jacquier, archiviste communale, 14, place Jean de Paduwa, Bruxelles 14, pour le prix modique de 75 francs à acquitter soit à la livraison, soit par virement au C.C.P. n<sup>o</sup> 3870.30 de Mme Yvonne du Jacquier.

#### SOLUTION N<sup>o</sup> 8

1.	A	M	E	L	G	E	M		L	A
2.	M	A	L	A	I	S	E		O	R
3.	A	L	B	E	R	T		T		D
4.	N	O		R	A		A	S	S	E
5.	D	U		M	U	S	S	A	I	N
6.			M	A	L	I	B	R	A	N
7.	P	E	I	N	T	R	E			E
8.	A	M	E	S			E	S	U	S
9.	V	I	N		B	U	K	E	N	
10.	E	S	S	E	N	E		N	I	L

#### HORIZONTALEMENT

1. Celui de Nivelles encadre un jardin fleuri au centre duquel s'élève une élégante fontaine du XVI<sup>e</sup> siècle. Fleuve côtier.
2. Commune du Brabant où l'on fit des découvertes archéologiques en 1959. Lieu-dit près de Lombek Notre-Dame.
3. Hameau près de Grand-Bigard. Perroquet.
4. Auteur d'une statue émouvante du comte Maximilien de Hornes que l'on peut admirer à Braine-le-Château. Hameau du Brabant sur la Petite Gette.
5. Petit village à l'extrémité nord du Brabant, près de Kapelle-op-den-Bos.
6. Interjection. Sainte qui a donné son nom à la chapelle de Val-Duchesse.
7. Troisième personne. Arbre que l'on rencontre à Keerbergen.
8. Une église bruxelloise du XIII<sup>e</sup> siècle porte le nom de cette sainte.
9. Ville de France. Ainsi fut baptisé un cloître d'Auderghem, très fréquenté par les peintres et les promeneurs.
10. Chiffre qui précède « les Jeunes-Hommes » dans le nom d'une rue typique de Bruxelles. Commune du Brabant, entre Asse et Alost.

#### PROBLEME N<sup>o</sup> 9

1.										
2.										
3.										
4.										
5.										
6.										
7.										
8.										
9.										
10.										

#### VERTICALEMENT

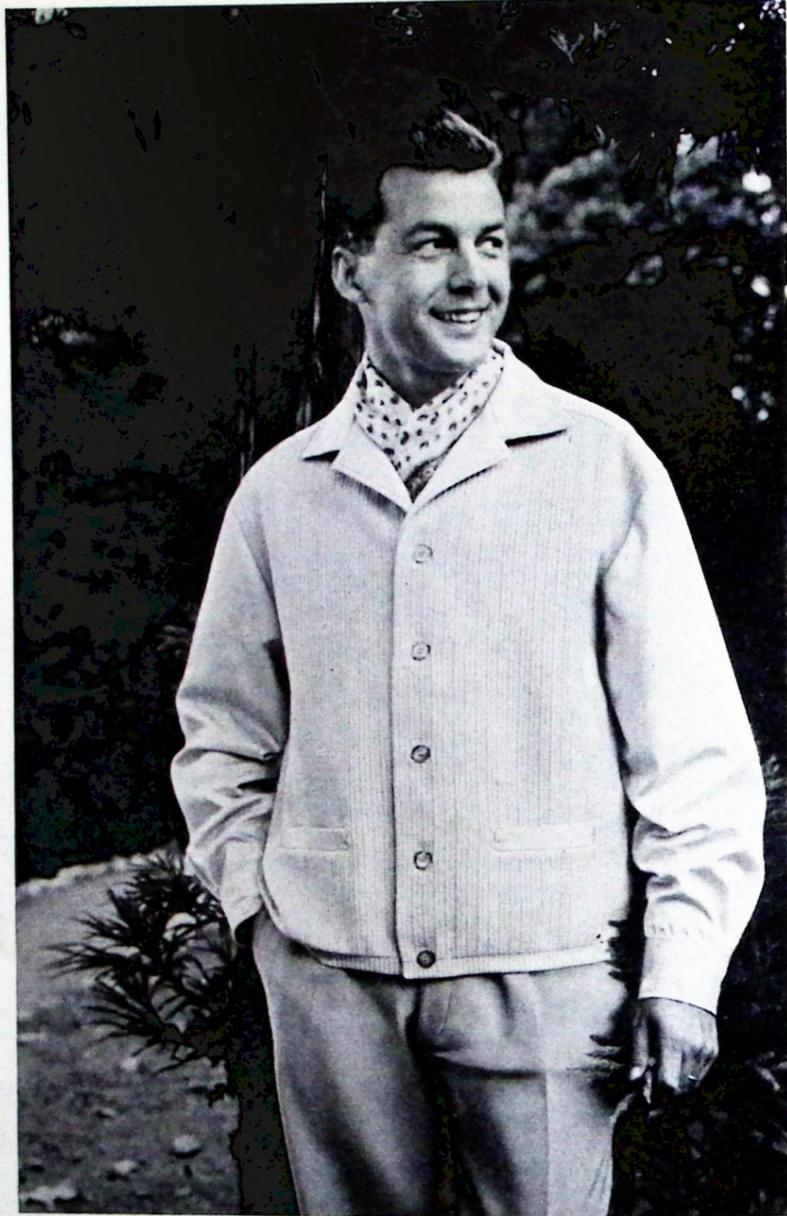
1. Nom d'une église d'Hoeilaart au style roman prononcé. Se met parfois dans une lettre.
2. Célèbre géant du folklore de Nivelles. Adorai.
3. Enlèvent. Elles sont douces près de Louvain.
4. Sire de Marbais qui habita le Manoir féodal du Châtelet, à Villers-la-Ville.
5. Boisson. Introduit.
6. Commune à l'extrémité est du Brabant. Louanges.
7. Dans. Trois lettres de Asse. Obtins.
8. Dans le nom de plusieurs hameaux du Brabant. Tâche d'un compositeur d'imprimerie.
9. Qui est au grand air. Anagramme de inné.
10. Espèce de nerprun d'Europe.

Pierre LAURENT

## A la recontre des moulins brabançons !

SANS jouer les Don Quichotte, vous ne pouvez ignorer davantage ces buts de promenades, ces moulins restaurés qui attendent, perchés sur leurs échasses de bois vermoulu, que vous veniez les admirer.

Souvenez-vous de ces images qui ont peuplé votre enfance et qui maintenant vous sont restituées. Souvenez-vous de votre joie, le long des routes, quand vous les comptiez...



### TILLEUL

Exécuté en tweed chiné, ce tailleur-blouson est sobre et coquet. Sur la jupe étroite, la veste archi-courte et ceinturée s'agrémentent de poches passepoilées. Le chapeau et les gants sont en cuir doblis du même ton. (Modèle Hermès)

Aujourd'hui, de nouveau, ils trônent dans la campagne brabançonne, ils dominent de leurs grandes ailes ajourées les villages paisibles et les vastes champs de blé.

Allez donc les retrouver ! Ils évoqueront pour vous le passé, ils ranimeront ce plaisir que vous aviez de contempler un paysage familial.

### CLE DES CHAMPS

En cuir ou daim velouté, voici la tunique grande vedette, cette année. Celle-ci teintée vert mousse ou forêt, langouste ou bleu pervenche, vous séduira d'emblée, par son col dégagé, ses poches profondes et sa ceinture nouée. (Modèle Vico)

### NEZ-VENT

Facile et seyant ce veston en wool-cloth est réalisé en trois de coton (au devant) et en laine dino assortie (dos et manches). C'est un modèle classique idéal en été pour conduire se promener. (Camp)

### PROJETS

Pour partir en voiture ou à pied, qu'allez-vous rencontrer qui ne soit ni trop fragile ni négligé ?

On ne sait jamais qui vous allez rencontrer ? Des amis, des voisins ont eu probablement la même idée : qui suppose un retour à midi, un dîner possible dans une auberge renommée.

Ne serait-il pas stupide de souffrir d'un complexe d'infériorité, de renoncer au plaisir imprévu sous le prétexte d'être fagotée ?

Pour éviter de tels mécomptes, prévoyez une tenue recte et gentille, un vêtement à vous offrir ce début d'été.



### SUGGESTIONS

Que vous manque-t-il lorsque vous faites le bilan de votre vestiaire habituel ? Une robe fraîche et imprimée ? Un tailleur facile et moderne ? Une veste en daim ou tissu imperméabilisé ?

C'est vous qui déciderez, en somme, de ce qu'il convient d'ajouter à la base existante pour composer un ensemble coquet.

Rappelez-vous simplement que la mode actuelle préfère les lignes souples et commodes, les matières raffinées,

### JOLI-BOIS

Les jeunes femmes prudentes choisiront pour couvrir leur robe de coton (imprimé ou pas), cette pelisse en Sylcron réversible, doublée de crylor. Le tout imperméable évidemment. (Modèle Jupiter)

### NOIR ET BLANC

Autre succès de la saison : les grands carreaux noirs et blancs, que voici mis à profit pour une robe de coton, ingénieusement japonnée de broderie anglaise, apparente également aux poignets. (Modèle Tiktiner)

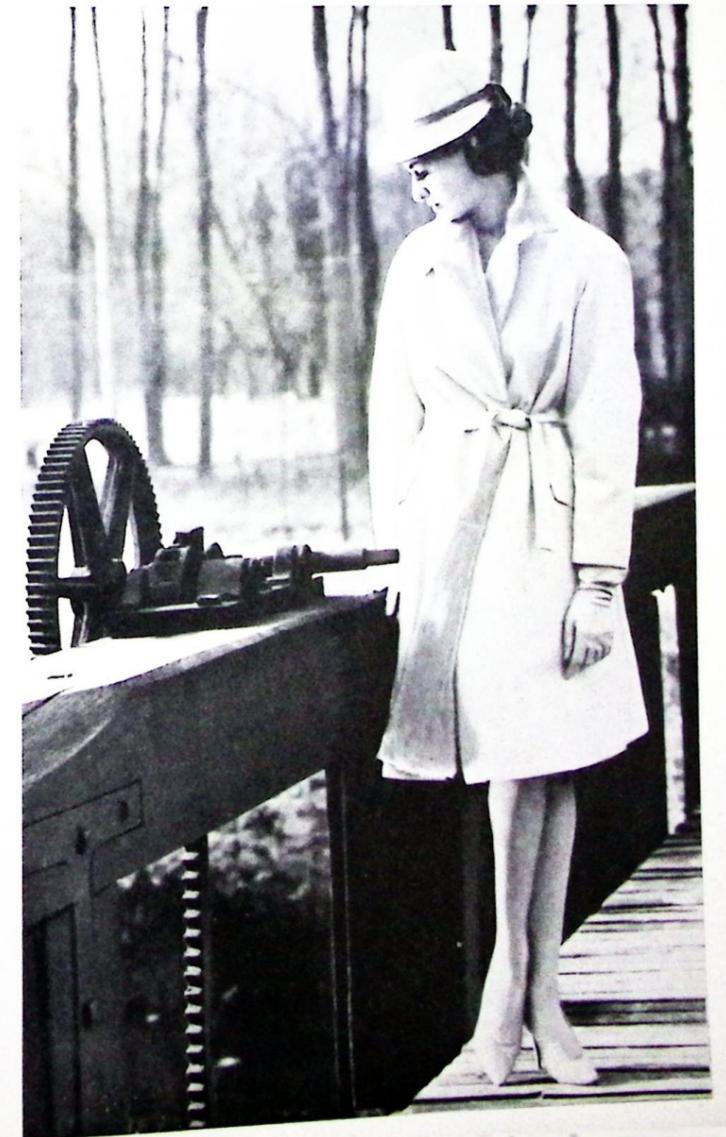
les coloris flatteurs. Laissez-vous séduire par la douceur et l'infroissabilité des tissus, par la coupe neuve et confortable des paletots réversibles, par la subtilité de certaines nuances favorites en ce moment.

Voyez nos photos. Elles vous traduisent en silhouettes diverses les éléments souhaités. Sans prétention mais sans médiocrité, elles vous invitent à observer certains impératifs récents, à savoir :

- des épaules épanouies
- un buste bien dessiné
- une taille accusée
- des hanches soulignées.

Pour Elle comme pour Lui, la mode est une nécessité. Mieux vaut lui obéir et s'en soucier, à moins de la réinventer.

FRANÇOISE



# CALENDRIER DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE BRUXELLES 60

Sous le Haut Patronage de S.M. la Reine Elisabeth

MAI 1960

JUIN 1960

Dates	SPECTACLES	Salles	Heur.	Prix	Dates	SPECTACLES	Salles	Heur.	Prix
Lu 2	SADLER'S WELLS OPERA « Le Vaisseau Fantôme » de Wagner	T.R.M.	19 h. 30	C	Me 1	AMERICAN BALLET THEATRE (Premier programme)	T.R.M.	20 h. 30	D
Ma 3	T. N. P. (Dir. Jean Vilar) « Le Triomphe de l'Amour » de Marivaux	P.B.A.	20 h. 30	A	Je 2	AMERICAN BALLET THEATRE (Premier programme)	T.R.M.	20 h. 30	D
Me 4	SADLER'S WELLS OPERA « The Moon and six pence » de Gardner T. N. P. (Dir. Jean Vilar) « Le Triomphe de l'Amour » de Marivaux	T.R.M.	20 h. 30	C	Ve 3	AMERICAN BALLET THEATRE (Premier programme)	T.R.M.	20 h. 30	D
		P.B.A.	14 h. 30	F	Lu 6	AMERICAN BALLET THEATRE (Deuxième programme)	T.R.M.	20 h. 30	D
		P.B.A.	20 h. 30	A	Ma 7	AMERICAN BALLET THEATRE (Deuxième programme)	T.R.M.	20 h. 30	D
Je 5	SADLER'S WELLS OPERA « Cendrillon » de Rossini T. N. P. (Dir. Jean Vilar) « Henri IV » de Pirandello	T.R.M.	20 h. 30	C	Me 8	BALLET HONGROIS 105 danseurs, chanteurs et musiciens Tziganes	P.B.A.	20 h. 30	B
Ve 6	SADLER'S WELLS OPERA « Le Vaisseau Fantôme » de Wagner T. N. P. (Dir. Jean Vilar) « Henri IV » de Pirandello	T.R.M.	19 h. 30	C	Ve 10	T. R. M. - ELEKTRA Ballet de Janine Charrat. Musique électronique d'Henri Pousseur, et LA VOIX HUMAINE de Cocteau et Poulenc avec Denise Duval BALLET HONGROIS 105 danseurs, chanteurs et musiciens Tziganes	T.R.M.	20 h. 30	C
		P.B.A.	20 h. 30	A			P.B.A.	20 h. 30	B
Sa 7	SADLER'S WELLS OPERA « Cendrillon » de Rossini T. N. P. (Dir. Jean Vilar) « Le Faiseur » de Balzac	T.R.M.	20 h. 30	C	Sa 11	T. R. M. - ELEKTRA Ballet de Janine Charrat. Musique électronique d'Henri Pousseur, et LA VOIX HUMAINE de Cocteau et Poulenc avec Denise Duval. BALLET HONGROIS 105 danseurs, chanteurs et musiciens Tziganes	T.R.M.	20 h. 30	C
		P.B.A.	20 h. 30	A			P.B.A.	20 h. 30	B
Di 8	SADLER'S WELLS OPERA « Le Vaisseau Fantôme » de Wagner T. N. P. (Dir. Jean Vilar) « Le Faiseur » de Balzac	T.R.M.	19 h. 30	C	Di 12	T. R. M. - ELEKTRA Ballet de Janine Charrat. Musique électronique d'Henri Pousseur, et LA VOIX HUMAINE de Cocteau et Poulenc avec Denise Duval. BALLET HONGROIS 105 danseurs, chanteurs et musiciens Tziganes	T.R.M.	20 h. 30	C
Ma 10	BALLET DE BOMBAY (The Little Ballet Troupe)	P.B.A.	14 h. 30 20 h. 30	F A			P.B.A.	20 h. 30	B
		T.R.M.	20 h. 30	B	Ma 14	ETOILES DU BOLSHOI (Premier programme) GALA	P.B.A.	20 h. 30	
Me 11	BALLET DE BOMBAY (The Little Ballet Troupe)	T.R.M.	20 h. 30	B			Me 15	ETOILES DU BOLSHOI (Premier programme)	P.B.A.
Je 12	BALLET DE BOMBAY (The Little Ballet Troupe)	T.R.M.	20 h. 30	B	Je 16	ETOILES DU BOLSHOI (Premier programme)	P.B.A.	20 h. 30	E
Ve 13	BALLET DE BOMBAY (The Little Ballet Troupe)	T.R.M.	20 h. 30	B	Sa 18	ETOILES DU BOLSHOI (Deuxième programme)	P.B.A.	20 h. 30	E
Sa 21	OPERA DE SOFIA	T.R.M.	20 h. 30	D	Di 19	ETOILES DU BOLSHOI (Deuxième programme)	P.B.A.	20 h. 30	E
Di 22	OPERA DE SOFIA	T.R.M.	20 h. 30	D	Ma 21	ETOILES DU BOLSHOI (Deuxième programme)	P.B.A.	20 h. 30	E
Lu 23	OPERA DE SOFIA	T.R.M.	20 h. 30	D	Me 22	ETOILES DU BOLSHOI (Deuxième programme)	P.B.A.	20 h. 30	E
Ma 24	OPERA DE SOFIA (Dame de Pique) Tchaïkowsky	T.R.M.	20 h. 30	D	Je 23	ETOILES DU BOLSHOI (Deuxième programme)	T.R.M.	20 h. 30	E
Me 25	OPERA DE SOFIA (Dame de Pique) Tchaïkowsky	T.R.M.	20 h. 30	D					
Je 26	OPERA DE SOFIA (Dame de Pique) Tchaïkowsky	T.R.M.	20 h. 30	D					
Ve 27	OPERA DE SOFIA (Boris Godounov) Moussorgsky	T.R.M.	20 h. 30	D					
Sa 28	OPERA DE SOFIA (Boris Godounov) Moussorgsky	T.R.M.	20 h. 30	D					
Di 29	OPERA DE SOFIA (Boris Godounov) Moussorgsky	T.R.M.	20 h. 30	D					

## PRIX DES PLACES :

- A - 75 - 100 - 125 frs (T. N. P.)
- B - de 30 à 150 frs. (Bombay et Hongrois)
- C - de 30 à 175 frs. (Sadler's Wells et Elektra)
- D - de 40 à 200 frs. (Sofia et American Ballet)
- E - de 50 à 300 frs. (Etoiles du Bolshoi)
- F - matinées scolaires (T. N. P.)

Ce programme est susceptible de modifications éventuelles.

Le Festival International de Bruxelles 1960 est organisé par :  
L'Association pour la Diffusion Artistique et Culturelle (A.D.A.C.) a.s.b.l. Société Auxiliaire du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, 10, rue Royale à Bruxelles.  
Le Centre Belge des Echanges Culturels Internationaux, a.s.b.l. 40, Boulevard du Régent à Bruxelles.  
Secrétariat Général du Festival : 10, rue Royale, Bruxelles.  
Téléphones : 13.05.51 et 13.03.75

## LOCATION :

- a) Spectacles ayant lieu au Théâtre Royal de la Monnaie : au Théâtre Royal de la Monnaie, tous les jours de 10 à 18 heures. Tél. 18.12.01 et 18.12.02.
- b) Spectacles ayant lieu au Palais des Beaux-Arts : au Palais des Beaux-Arts, 23, rue Ravenstein, tous les jours de 11 à 17 heures, sauf le dimanche et jours fériés, tél. : 12.50.45.
- c) Pour tous les spectacles :  
Centre d'Information de Bruxelles, pl. de Brouckere, téléphones : 18.05.29 et 18.05.36.  
WIRTZ-AIR, Galerie Louise, téléph. : 11.48.88 et 12.97.41.  
Voyages Wirtz à Anvers, 44, avenue De Keyzer, téléphone : 31.38.05.